

Université Lyon Lumière II  
Faculté de Science économique et gestion

**ECHANGER AUTREMENT**

**SEL et Banques du Temps**

Tuteur: Monsieur Jérôme Blanc  
Soutenance le 1er juin 2012

BOLAZZI  
FLORIANE

Master 1 Economie et société



*Remerciements:*

Je tiens à remercier sincèrement Monsieur Jérôme Blanc qui, en tant que tuteur de mémoire, s'est toujours montré à l'écoute et très disponible tout au long de la réalisation de ce mémoire. Sans l'inspiration, l'aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Mes remerciements s'adressent également à Madame Marion Gaspard pour ces indications et sa gentillesse, ainsi qu'à toutes les personnes qui m'ont apporté leur aide et qui ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.

J'exprime un remerciement spécial à tous les adhérents des SEL et des Banques du temps qui ont bien voulu m'accorder de leur temps pour répondre aux questionnaires et aux entretiens. Je pense en particulier au SEL Lyon Rive gauche et aux Banques du temps *Milano-Niguarda* et *Officina del tempo*.

## Sommaire

Introduction.....	6
CHAPITRE I.....	14
Monnaies sociales. Du projet à la réalité.....	14
I. Panorama des monnaies sociales.....	17
A) Origines.....	17
B) Principes et enjeux des monnaies sociales.....	20
II. SEL et Banques du Temps en application.....	22
A) Les études de cas.....	22
B) Profils et motifs d'adhésion.....	30
CHAPITRE II.....	36
SEL et Banques du temps : entre don et marché.....	36
I. Un modèle de réciprocité organisée.....	40
A) La place du Don dans l'échange.....	40
B) La dette morale, génératrice de lien social.....	43
C) Pérennisation des échanges.....	46
II. Le « contrat » en rupture avec le marché.....	49
A) Les conditions de l'échange.....	49

B) La fixation des prix .....	52
Conclusion .....	58
ANNEXE I .....	63
ANNEXE II .....	70
ANNEXE III .....	74
ANNEXE IV .....	75
ANNEXE V .....	77
ANNEXE VI .....	78
Bibliographie .....	79

# INTRODUCTION

Au début des années 1980, le premier système local d'échange fit son apparition au Canada. Très rapidement les LETS (Local exchange trading system) se diffusèrent en Grande Bretagne, suivis par les SEL en France, les Banques du Temps en Italie, et les Tauschring en Allemagne. Des systèmes semblables prirent forme partout dans le monde, en Australie, en Nouvelle Zélande, en Irlande, en Suisse, en Argentine, au Mexique etc. Vingt ans après les premières apparitions on comptait plus de 1000 systèmes d'échange local dans le monde ; et ce phénomène continue de s'accroître encore aujourd'hui.

Le principe commun de ces systèmes est celui d'échanger des biens et des services au sein d'une communauté, de réaliser des échanges tout en se détournant de certaines conditions de l'échange marchand sur une échelle locale, en s'affranchissant de la monnaie courante. Cela présuppose l'absence d'argent, ou la substitution d'une monnaie interne à la monnaie courante. La monnaie a bien un rôle central dans la définition de ces systèmes, il ne s'agit jamais de troc. C'est pourquoi on parle aussi de dispositifs de monnaie sociale quand on se réfère à ces systèmes.

L'intérêt des systèmes d'échanges est celui d'offrir à tous, riches ou pauvres, la possibilité d'accéder à des biens et des services sans conditions financières, et de renforcer les liens entre les individus afin d'assurer la cohésion du groupe.

Au delà de la diversité apparente des formes et des structures qu'elles assument, ces expériences naissent d'une «volonté commune de réappropriation citoyenne de l'économie et du refus du règne de l'argent»<sup>1</sup>. En effet ce serait au fond la nécessité, ressentie par les adhérents, de replacer l'homme au cœur des échanges, dans un contexte de proximité et d'entraide, qui pousse à adopter ces formes de «subsidiarités monétaires ».

Malgré le rejet symbolique de l'argent par association à la société capitaliste, qui est l'un des premiers aspects mis en avant par les adhérents dans leurs discours, le recours à une unité de compte pour faciliter les transactions n'est pas exclu comme nous l'avons dit, mais il est même essentiel au bon fonctionnement de ces systèmes pour remplir la fonction de compte et de règlement des échanges. Ces unités assument des noms plus ou moins fantaisistes: les grains de sel, la pistache, l'abeille, ou plus simplement les unités de temps.

Contrairement à la monnaie dans l'économie marchande capitaliste, ici elle n'est nullement considérée comme étant une marchandise et elle n'est pas neutre. En effet la monnaie s'y exprime dans ses fonctions primordiales, qui sont celle de faciliter l'échange et celle de créer du lien. Ainsi elle assume un caractère social.

Nous définissons ces systèmes comme étant des systèmes de réciprocité multilatérale : quand on bénéficie d'une transaction on est moralement tenu de rembourser sa dette, mais pas forcément à la personne auprès de laquelle on s'est endetté, on peut offrir ses biens ou ses services auprès d'autres adhérents afin de résorber sa dette et de disposer de crédits pour réaliser ses transactions futures. Quand on bénéficie d'un bien ou d'un service, la dette se crée vis à vis du groupe dans son ensemble.

---

<sup>1</sup> Servet J-M. (dir.) 1999 Une économie sans argent, les systèmes d'échange local. Mayenne : Seuil, p.162

L'usage des bons d'échanges dans certains cas ou de feuilles de richesses dans d'autres, permet d'une part de garder une trace des transactions effectuées pour justifier de la vie de l'association, et d'autre part d'inciter l'échange puisque les comportements des adhérents sont comptabilisés. L'endettement n'est cependant pas contraignant, en effet le crédit gratuit mis à disposition par le groupe est sensé permettre l'accès aux échanges sans condition financière et de consommer sans craindre de s'endetter. L'argent se crée en échangeant.

Souvent, afin d'échapper à un éventuel ralentissement des activités, des limites dans les comptes sont fixés ; par exemple pas plus de 2000 pistaches par personne que ce soit à l'actif ou au passif. Certains dispositifs de monnaie sociale appliquent même un principe de monnaie fondante de sorte qu'à la fin de l'année tous les compteurs soient remis à zéro, ou du moins que les soldes positifs et négatifs perdent un certain pourcentage de leurs valeurs. L'intérêt est celui d'inciter les membres à échanger et éviter des comportements d'opportunisme et de profit.

La monnaie recouvre ici principalement son rôle historique qui est celui du lien social; l'intérêt premier de ces systèmes étant justement celui de créer un réseau de relations. S. Laacher exprime le principe fondateur du SEL comme «une manière de produire de la solidarité en régulant les échanges économiques et symboliques à partir d'une unité de compte social»<sup>2</sup>.

De part leurs natures particulière, il n'est pas évident de situer clairement ces systèmes d'échanges dans le panorama économique. Les monnaies sociales revendiquent un retour de l'économie à une dimension sociale et prétendent se distancier du modèle de l'économie marchande. On pourrait donc penser que les échanges qui y sont effectués relèvent du don plus que du principe marchand. Or il existe parfois un écart important entre le discours et l'application, entre l'idéologie et le fonctionnement concret.

---

<sup>2</sup> Laacher S., 2003. Les SEL Une utopie anticapitaliste en pratique. Paris : La dispute

Karl Polanyi dans « La grande transformation » (1944) recourt au néologisme *economisme* pour exprimer la prépondérance des objectifs de profit et de production matérielle, sans égard aux considérations sociales. S. Laacher désigne comme responsable de cette prépondérance le système capitaliste dans le quel nous vivons. L'*economisme* me semble correspondre belle est bien à l'aspect du système économique des sociétés modernes le plus remis en cause par SEL et Banques du temps. Il serait en quelque sorte la «source de malheur du monde»<sup>3</sup> de part son pouvoir discriminatoire.

Est-il donc impensable d'échapper à l'*economisme*? Comment réduire les discriminations qu'il engendre?

La réflexion intellectuelle tournant autour de cette question n'est évidemment pas récente. Il suffit de penser aux Grecs qui opposaient déjà la sage *oikonomia*, qui épistémologiquement renvoie à la gestion de la maison, à sa dérive catastrophique: la *chrematiké*, c'est-à-dire l'aptitude de gagner de l'argent rapidement et de l'accumuler. Les utopies et les expériences révolutionnaires essayant de contenir le «malheur du monde» provoqué par l'argent ne sont pas rares dans l'histoire (Marx, Fourier, Proudhon, Owen, Gesell) mais les monnaies sociales semblent aujourd'hui apporter une alternative novatrice, en particulier dans leur mode d'application locale.

Dans ce mémoire j'essaierai d'analyser les mécanismes par lesquelles ces dispositifs de monnaies sociales essayent d'inhiber l'effet discriminatoire que l'argent aurait dans l'économie marchande. J'essaierai d'éclaircir les différences entre le discours idéologique qui les fonde et le fonctionnement concret de ces derniers et surtout d'analyser la nature intrinsèque de l'échange dans les SEL et les Banques du temps afin de comprendre en quoi ils se différencient du marché.

Lors de mes recherches je me suis intéressée à la formation des prix dans les économies primitives et dans les économies non monétaires. Il apparait que lorsqu'une transaction économique s'effectue au sein d'une communauté restreinte d'individus

---

<sup>3</sup> Laacher S., *ibid.*

comme celle d'un SEL, le prix ne se fixe pas de la même façon que dans une économie de marché élargie. En effet dans ces économies le climat de proximité et d'interconnaissance rend l'échange hautement personnalisé. Il est impensable d'imaginer les individus comme étant homogènes, équivalents et donc substituables, ayants donc les caractéristiques de base de l'*homo oeconomicus* tel que le conçoit la théorie économique.

Ainsi des critères différents comme la réputation, la morale, l'entraide, qui sont de nature sociale et socialisante, influencent et déterminent les conditions de l'échange, qui ne prévoient pas toujours de contre partie, puisqu'il peut s'agir d'économies basées sur le don porteur de symbole social. La finalité même de l'économie dans ces contextes non marchands est de nature sociale, souvent vouée à consolider la communauté et à maintenir le lien social.

K. Polanyi montre bien comment dans une économie *embedded* (encastrée) c'est la réalité sociale et culturelle qui transcende l'économique, plutôt que le contraire; le marché est encastré, dans le sens où il reste toujours contrôlé et subordonné à autre chose que son propre principe. Parce que l'économie est un *fait social total*, lorsque l'ordre marchand cherche à s'autoréguler grâce au mécanisme de l'offre et de la demande et a se *désencastrer* du social, on aboutirait, selon K.Polanyi, à une destruction sociale qui engendrerait des coûts énormes pour la société et des montés de totalitarisme.

Dans le cas d'*échanges encastrés*, que A.Caillé appelle « échanges traditionnels »<sup>4</sup>, le prix ne résulte pas du libre jeu du marché, où la recherche du profit monétaire se concrétise en jouant sur les valeurs d'échanges, mais il reste largement insensible aux variations de l'offre et de la demande puisqu'il s'agit plutôt d'un prix social et politique qu'économique. Plus concrètement, une autorité centrale ou la communauté dans son ensemble fixe préalablement des équivalences (dans les SEL en général : une unité équivaut à une minute de travail, quelle que soit la nature du service échangé) ; des variations sont effectués selon les statuts sociaux. La taille restreinte du réseau permet

---

<sup>4</sup> Caillé A., 2005. *Dé-penser l'économique. Contre le fatalisme*. Paris : La Découverte MAUSS

un climat de proximité tel que l'identité de chaque individu joue un rôle prépondérant dans la transaction, allant jusqu'à faire fluctuer le prix. En effet la transaction entre deux individus étant directe elle s'opère dans une dimension beaucoup plus personnelle. On ne va pas offrir un bien au même prix selon que le demandeur soit un étudiant ou un cadre ; on va chercher à faciliter l'accès aux plus demandeurs tout en maintenant un certain équilibre. Évidemment ces critères de décisions sont bien moins objectivables, puisqu'ils relèvent d'appréciations subjectives liées à l'éthique et à la morale.

Un des principaux objectifs revendiqué par les adhérents des SEL et des Banques du temps pourrait être exprimé comme la volonté de réduction des inégalités par la répartition optimale des produits en fonction des préférences révélées. Si l'un des membres décide de poursuivre son intérêt personnel en pratiquant des prix élevés ou en thésaurisant des unités au détriment du reste du groupe, sa réputation au sein de la communauté se détériorera par le bouche à oreilles et il n'obtiendra plus la confiance des autres membres. De la même façon que dans les *tontines*<sup>5</sup> cela peut aller jusqu'à l'exclusion de la personne.

La vie d'un SEL ou d'une Banque du temps dépend donc d'un « pari de confiance » que l'ensemble des contractants acceptent. Nul ne peut être sûr que le retour viendra mais tout le monde partage l'idée que la coopération est « utile » en vue d'en retirer des bénéfices. L'ensemble des mécanismes sociaux traditionnels, fondé sur le paradigme maussien du don de la « triple obligation de donner, recevoir et rendre », concourent à accorder prestiges et honneurs à ceux qui jouent le jeu, honte et exclusion à ceux qui rebasculent dans l'utilitaire individualiste et l'intérêt instrumental.

La réciprocité qui caractérise la vie économique des systèmes d'échanges est contradictoire avec la recherche de profit et d'enrichissement. L'obligation de rendre, de

---

<sup>5</sup> *Les tontines systèmes de financements collectifs pratiqués dans les pays du Sud. (Côte d'Ivoire surtout ; ça renvoie à des pratiques proto corporatistes où une profession s'efforce de stabiliser son marché captif, raisonnement économique à long terme – pvr transmettre l'entreprise à ses enfants a comme condition une pérennité des structures plutôt qu'un épuisement précoce de la demande)*

tout remettre dans la circulation générale est inconciliable avec la possibilité de garder et de thésauriser. Ne pouvant subordonner l'intérêt d'autrui au sien propre, les comportements d'opportunisme et de recherche du profit sont très rapidement marginalisés, de sorte que le plus grand nombre d'adhérents soit protégé.

Il en découle, du moins par hypothèse, que sur le plan pratique les prix ont plutôt intérêt à être établis de façon raisonnable afin de protéger l'ensemble du groupe des phénomènes d'exclusion sociale et de discrimination bien présents dans le marché. La fixation des prix semblerait assurer un degré d'accessibilité égal pour tous aux biens et aux services pour tous. En effet l'intérêt premier de l'échange étant la création d'un lien entre l'*alter* et l'*ego*, les conditions de celui ci se basent sur une dimension collective plus qu'individualiste et opportuniste.

A travers une approche anthropologique d'expérience de terrain suivi d'une analyse, j'essayerai de vérifier la validité de cette hypothèse.

Dans les pages qui suivent je vais premièrement m'intéresser aux fondements et aux raisons historiques des dispositifs de monnaies sociales existants et en particulier des SEL en France et des Banques du temps en Italie. J'expliciterai en suite les principes de base de ces dispositifs et leur fonctionnement interne. Je le ferai en m'appuyant sur les résultats et l'analyse du terrain que j'ai réalisés depuis novembre dernier dans le SEL *Rive gauche* à Lyon et les Banques du temps *Milano-Niguarda* et *Officina del tempo* à Milan et Bergame. Le terrain a consisté en une observation directe lors des réunions, la réalisation d'entretiens ( 16 au total) et d'un questionnaire<sup>6</sup>.

Puis dans un deuxième chapitre je me concentrerai sur la nature intrinsèque de l'échange pratiqué dans ces systèmes, j'essayerai de situer ce modèle économique entre le don et le marché, en soulignant les principes de réciprocité qui les régissent. Enfin je me concentrerai particulièrement sur la formation des prix au sein des SEL et des Banques du Temps, et sur la notion de valeur particulière à ces systèmes d'échanges.

---

<sup>6</sup> Voir Annexe I pour le questionnaire et Annexe II pour la grille d'entretien.

L'intérêt est celui de mettre en avant le caractère non discriminatoire revendiqué dans les discours et de démontrer en quoi ces dispositifs se différencient du marché afin que l'utilité du groupe soit plus grande que l'utilité de chaque individu.

# CHAPITRE I

## MONNAIES SOCIALES. DU PROJET À LA RÉALITÉ.

*« Il est essentiel d'inscrire ces perspectives d'échange dans le cadre d'une économie plurielle non réduite aux fonctions du seul marché. Si celui-ci est nécessaire car il permet d'organiser l'échange en situation de neutralité affective entre des humains, il n'abolit pas deux autres fonctions anthropologiques essentielles qui sont la sphère du don et de l'échange réciproque non marchand, d'une part, et la sphère de l'économie publique qui marque l'appartenance des individus à une communauté politique faisant des choix collectifs, d'autre part. Lorsqu'on refuse cette pluralité en subordonnant tous les échanges soit à une économie publique administrée soit comme c'est le cas aujourd'hui à une société de marché qui envahi toute la sphère de l'échange, on fragilise en profondeur le lien social ; alors le marché lui-même, faute de régulation, est absorbé par la logique de puissance du capitalisme, industriel hier, informationnel aujourd'hui. »<sup>7</sup>*

Dans ce premier chapitre, après une brève présentation historique des monnaies sociales, je soulignerai leurs principes fondamentaux et leurs enjeux. Bien qu'aucun système d'échange local ne se ressemble, et que chacun ait ses spécificités, j'essaierai ici

---

<sup>7</sup> Viveret P. 1999 Juillet-Août *Des monnaies plurielles, pour une économie plurielle*. Revue : *Transversales Science Culture*. n.58, Paris, p.2.

de mettre en avant ce qu'ils ont en commun dans leur volonté créatrice. Je proposerai une définition sur la base de la parenté qui existe entre eux.

En particulier je me concentrerai sur les SEL (Système d'échange local) en France et sur les Banques du temps en Italie, puisqu'ils sont au cœur de mon terrain. En effet j'ai réalisé une enquête dans le SEL *Rive Gauche* à Lyon et en parallèle dans plusieurs banques du Temps à Milan reliées au *Centre de Coordination de Milan et Province*

L'objectif est de comparer des expériences de systèmes d'échanges locaux dans ces deux pays afin d'en dégager des principes communs et d'analyser la nature de leurs principales différences. Malgré le fait que depuis les années 1980 la diffusion des monnaies sociales dans le monde se soit déroulée à partir d'un « processus d'essaimage et de différenciation »<sup>8</sup>, je pense qu'il est possible d'affirmer qu'à l'origine de ces expérimentations il y a une volonté de réappropriation de l'activité économique par un redimensionnement de ses circuits.

A Lyon je me suis concentrée sur le SEL *Lyon Rive Gauche*. Ce fut assez difficile de pénétrer ce SEL du fait d'une certaine frilosité initiale de la part de ses membres. Mais c'est le seul qui ait accepté de collaborer avec moi. Du côté de Milan, j'ai pu au contraire accéder très facilement à un panel de banque du temps situées à Milan et province, et enregistrés auprès du *Centre de Coordination des Banques du Temps de Milan et Province*. Celui-ci a transmis mon contact aux différentes banques qui m'ont par la suite elle-même contactée. Je me suis occupée en particulier de la banque du temps la plus importante en nombre d'adhérents dans la métropole milanaise, la banque *Milano Centro-Niguarda* et d'une banque du temps de province et de taille plus modeste, *l'Officina del Tempo* à Bergame.

Il est intéressant de souligner la nature des obstacles auxquels j'ai fait face d'une part à Lyon et d'autre part à Milan. A Lyon, cela a été très difficile de solliciter la participation des membres des SEL. L'organisation bureaucratique étant assez rigide, je me suis vue refuser par plusieurs SEL la possibilité de rentrer en contact avec leurs

---

<sup>8</sup>Blanc J. et Fare M. 2010 *Quel rôle pour les pouvoirs publics dans la mise en œuvre de projets de monnaies sociales ?* <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00516382/fr> (consulté le 24 avril 2012)

membres pour d'éventuels entretiens mais aussi pour la diffusion du questionnaire. J'ai pu assister à une des réunions mensuelles du SEL *Lyon Rive Gauche* qu'une fois devenue adhérente<sup>9</sup> ; cela m'avait été posé comme condition. Certains adhérents que j'ai rencontrés se sont plaints significativement de ce « climat communautaire extrêmement fermé ».

A Milan j'ai été accueillie chaleureusement et j'ai eu l'impression de participer au rayonnement de la banque du temps dans son entourage. En effet il y a une très forte action informative et « publicitaire » au sein des banques du temps en Italie. L'une des premières préoccupations des adhérents les plus impliqués est justement de divulguer les différentes informations relatives à leur banque. Cela se fait à l'aide de tracts et de livrets distribués gratuitement dans la ville, de site internet, d'annonces dans les journaux locaux, d'interventions à la radio et de collaboration avec journalistes et étudiants, etc.

Le questionnaire que j'ai proposé aux organisateurs à été diffusé à quasiment toutes les banques référencées au Centre de Coordination de Milan, qui ont crédité d'une heure de temps tous les membres y ayant répondu. Quant aux entretiens j'ai eu des difficultés à en réaliser avec des membres « lambda ». Les fondateurs et/ou coordinateurs insistaient pour que je m'adresse directement et seulement à eux, prétextant pouvoir me donner des informations plus précises que les autres membres.

Cette divergence pratique dans la réalisation de mon terrain se traduit par un fort déséquilibre dans les effectifs, surtout quant au questionnaire: 230 réponses à Milan (dans cinq banques du temps différentes) contre 32 réponses à Lyon (uniquement dans un SEL). Par contre du point de vue du taux de réponse le déséquilibre est moindre, avec en moyenne 46 réponses par Banque du temps à Milan et 32 au SEL de Lyon.

En deuxième partie de ce premier chapitre, je présenterai les caractéristiques générales du SEL *Lyon Rive Gauche* et des banques *Milano centro* et *Officine del Tempo*, puis je dresserai le tableau sociologique des adhérents et les principales motivations qui les ont poussés à s'engager dans ces systèmes d'échanges.

---

<sup>9</sup> J'ai adhéré au SEL une fois que mon terrain s'est clos (mi avril 2012).

# I. PANORAMA DES MONNAIES SOCIALES

## A) ORIGINES

Quelques expériences de monnaie complémentaire ont vu le jour dans les années 1930 en Europe. Elles se proposaient d'apporter une réponse locale au sous-emploi et à la déruralisation. La première expérience en France date de 1933 et eut lieu à Nice. L'objectif était de lutter contre la thésaurisation de l'argent, source de crise et de malaises sociaux. Les transactions étaient réalisées par le biais de bons d'échanges. Afin de transformer l'argent en marchandise constamment en circulation, les billets n'étaient valables qu'une année.

D'autres expériences de ce type ont vu le jour dans les années 1950 en France, mais elles s'estompèrent très rapidement, puisque elles furent considérées comme des procédés antifiscaux de petits artisans et commerçants en difficultés, par le trésor public. Dans ce cadre ce furent donc plus des réactions politiques de nature corporatiste revendiquant le contrôle d'espace économique restreints plutôt qu'une critique politique de l'échange marchand capitaliste, comme ce sera le cas pour les système d'échanges locaux.

La première expérience moderne de système d'échange local a vu le jour en 1976 à Vancouver sous le nom de *community exchange*. Elle émergea dans un contexte de crise, suite à la fermeture d'une importante industrie minière. Le temps était l'unité de compte. Dix ans plus tard ce fut au tour du Royaume Uni avec les premiers LETS (Local Exchange Trading System) qui se diffusèrent assez rapidement dans le pays, sur le modèle du Green Dollar Exchange de David Weston, une évolution du *community exchange* de Vancouver. Une monnaie complémentaire se substitue alors aux unités de temps. On parle dans les cas de LETS de première génération ayant comme

caractéristique une monnaie inconvertible, peu de partenariats économiques et une grande distance vis à vis des pouvoirs publics.

Il semblerait que ce soit l'aggravation de la crise sociale durant les années 1980 qui a permis une diffusion si importante <sup>11</sup> des LETS; en effet les zones touchées par les problèmes du chômage et de la reconversion industrielle sont celles qui ont montré le plus d'enthousiasme vis-à-vis de ces expériences innovantes. Au début des années 2000 on comptait 400 LETS en Grande Bretagne.

Sous l'effet de cet engouement britannique, de nombreux pays ont par la suite adopté des modèles semblables de monnaies sociales sous des formes et dans des contextes plus ou moins différents : Argentine, Brésil, Australie, Italie, France, etc.

En France on a commencé à parler des LETS au début des années 1990 dans des conférences et des premières ébauches de SEL ont pris forme. Le premier véritable SEL fut mis en place dans l'Hérault par des collaborateurs du CIEPAD (*Centre international d'échanges de pratiques appliqués au développement*) en 1994. Puis deux ans plus tard ce fut le tour de Paris et le modèle s'est diffusé très rapidement partout en France, avec 300 SEL au total en 1998.

Ce sont surtout les femmes (60% des membres en France) et les populations subissant une forte précarité économique (40 % en moyenne des membres) <sup>12</sup> qui ont adhéré aux SEL à ses débuts ; elles étaient attirées notamment par la dynamique d'innovation. Malgré le fait que les SEL se créent indépendamment les uns des autres, l'impulsion de membres d'autres SEL, l'effet d'imitation et la diffusion de l'information dans la presse locale contribuent à leur prolifération.

En Italie, une seconde génération de monnaies sociales est apparue au début des années 1990 sous le nom de Banques du Temps. Il s'agit, comme dans le cas des SEL et des LETS, de systèmes de crédits mutuels. La comptabilisation se fait ici en unité de temps. Les Banques du Temps émergent dans le débat national impulsé par des

---

<sup>11</sup> Servet J-M. (dir.) 1999 *Une économie sans argent, les systèmes d'échange local*. Mayenne : Seuil, P.32.

<sup>12</sup> Ibidem

associations de femmes tout au long des années 1980 sur les « temps de la vie en société ». Ces associations ont essayé de réfléchir à une meilleure organisation des temps urbains (école, travail, commerces etc.) en adéquation à ceux de la famille, et à ceux de la vie d'une femme.

A l'origine de la Banque du temps il y a donc des femmes qui ont voulu expérimenter une forme d'aide réciproque afin de simplifier la gestion du temps au quotidien. La première expérience vit le jour à Parme en 1991. Au début des années 2000 il y avait 297 banques du temps en Italie. Paolo Coluccia affirme qu'encore aujourd'hui presque 80% des membres des banques du temps en Italie sont des femmes. Dans certains cas l'ouverture aux hommes a été votée par les fondatrices.

La volonté initiale de ces femmes était de valoriser le temps non salarial qui est donc devenu la valeur d'échange.

Contrairement aux SEL français et aux LETS anglais, les administrations locales jouent, en Italie, un rôle important dans la création de banques du temps, ce qui réduit leurs autonomie. Cette dépendance se traduit par des financements, ou par la mise à disposition de locaux. Elle a cependant favorisé la diffusion des banques en leur assurant une plus grande crédibilité. En échange les banques organisent des initiatives culturelles où elles mettent à disposition de leurs temps pour réaliser des œuvres d'intérêt public. Ces arrangements sont très souvent formalisés dans les comptes des banques.

La relation avec des partenariats avancés poursuivant des objectifs économiques de développement et avec les collectivités locales devient un aspect de plus en plus crucial pour les nouveaux projets de monnaies sociales ; on parle dans ce cas de dispositifs de troisième et de quatrième génération.

Il est intéressant de constater que depuis dix ans le nombre de systèmes d'échanges locaux croit considérablement. En France il y a un fort regain depuis 2006 où

*SEL'idaire* recensaient 268 SEL, aujourd'hui on compte 483 SEL<sup>13</sup>, et en Italie environ 400 banques du Temps.

## ***B) PRINCIPES ET ENJEUX DES MONNAIES SOCIALES***

Que ce soit les SEL, les LETS ou les Banques du temps, il s'agit d'expérimentations qui valorisent le comportement économique de réciprocité, sans pour autant s'inscrire dans un ordre économique véritable. Pantaleo Rizzo situe ce type de comportements dans ce qu'il définit comme l'économie sociale et solidaire <sup>15</sup> et soutient qu'ils trouvent leurs fondements dans le cadre associatif, puisqu'ils sont fondés sur la confiance et l'interconnaissance. <sup>16</sup>

Les trois principaux objectifs des monnaies sociales sont la localisation des échanges au sein d'espaces communautaires ou territoriaux, la dynamisation des échanges à l'intérieur de ces espaces et la transformation de la nature de ces échanges<sup>17</sup> :

- Localisations des échanges à travers une réappropriation d'un territoire, d'un espace de délibération collective.
- Dynamisation des échanges puisque on favorise la cause locale, et on lutte contre l'exclusion et la pauvreté. Afin d'y parvenir la communauté essaye de valoriser la capacité productive des personnes en comptabilisant la richesse

---

<sup>13</sup> [http://selidaire.org/spip/rubrique.php?id\\_rubrique=211](http://selidaire.org/spip/rubrique.php?id_rubrique=211) *Le Sel en France*, consulté le 13 avril 2012

<sup>15</sup>Rizzo P. 2003 *L'économie sociale et solidaire face aux expérimentations monétaires. Monnaies sociales et Monnaies multilatérales*. Paris : L'Harmattan, Economie, Sociologie.

<sup>16</sup> 1997 *Trente thèses pour contribuer à l'émergence d'un gauche nouvelle et universalisable*, in *Comment peut-on être anticapitaliste ?* Paris : La revue du M.A.U.S.S., N° 9, 1er semestre 1997, La Découverte/M.A.U.S.S. p.321

<sup>17</sup> Cf. Voir charte « L'esprit des SEL » en Annexe III

de manière égalitaire (souvent une unité de compte est égale à une minute de service peu importe sa nature). De plus de nombreuses monnaies sociales ont adopté le principe de la monnaie fondante qui prévoit un taux d'intérêts inversé sur les soldes positifs, pour éviter une stagnation des transactions.

- La transformation de la nature des échanges s'effectue selon le fonctionnement interne même des SEL et des Banques du Temps, basé sur le principe de réciprocité. Karl Polanyi en premier parle de la réciprocité comme étant un principe qui ne se réduit ni à une pratique primitive, ni à une relation de dons/contre dons, mais qui est compris par son inscription dans une totalité sociale et par une interdépendance revendiquée par les acteurs qui la pratique. La nature des échanges dans les SEL et les Banques du Temps se situe, comme nous le verrons dans le prochain chapitre entre le marché et le don.

Le principe d'une monnaie sociale est de créer une unité de compte complémentaire interne à un groupe restreint d'individus (le SEL le plus grand à été référencé en Australie avec un total de 2000 membres) qui est organisé sous la forme d'une association et qui bénéficie d'un climat de confiance et de proximité. Grâce à cette unité de compte les personnes peuvent échanger des biens et des services et surtout se rencontrer, de sorte à créer du lien social. Ce dernier dans le cas des monnaies sociales est le vecteur essentiel dans le rôle de la monnaie. Paradoxalement nous savons que la monnaie peut aussi rompre des liens, puisque le porteur de monnaie détient de la liberté frappée, et est donc potentiellement libre de tout lien avec celui à l'égard de qui il paie sa dette. Les SEL et les Banques du Temps ont pour objectif de rééquilibrer le pouvoir socialisant de la monnaie et celui de rupture avec les contraintes sociales liés à son utilisation.

Pour ce faire les SEL et les Banques du Temps on essayés de reformuler les fonctions fondamentales de la monnaie qui est une construction sociale assez malléable que l'on peut donc formater.

L'unité de compte ou la monnaie sociale diffère, en nature et en équivalence de la monnaie d'Etat, dans la mesure où elle n'a cours que dans la communauté d'adhérents qui l'adopte, et qu'elle ne vaut que pour eux et seulement entre eux.

Les SEL réordonnent les conditions de l'échange et les systèmes d'équivalences tels qu'ils ont cours et coexistent dans l'économie marchande. Cette nouvelle façon d'envisager le monde des relations et des échanges se fonde sur une critique radicale de la vocation et de la fonction de l'argent dans l'économie capitaliste. Pour les promoteurs des monnaies sociales, l'argent doit retrouver sa vocation première qui est avant tout de permettre d'accélérer les transactions au sein de la communauté des adhérents et en dernier lieu de n'être plus qu'une mémoire des échanges.

## **II. SEL ET BANQUES DU TEMPS EN APPLICATION**

### ***A) LES ÉTUDES DE CAS***

#### **A.1 Le SEL Lyon Rive Gauche**

Le SEL *Lyon Rive gauche* est une association loi 1901 à but non lucratif. Sa création remonte au mois d'avril 1997 ; il compte aujourd'hui 78 membres. Le nombre d'adhérents est à peu près stable tous les ans suivant une augmentation en milieu d'année et un ralentissement au moment du renouvellement de l'adhésion. Il y a donc une cinquantaine de membres en moyenne à chaque début d'année. Plus de 30 % des adhérents ne participent jamais aux échanges et sont donc inactifs au sein du SEL.

Au moment de l'inscription les adhérents doivent signer une charte interne au SEL <sup>18</sup> qui est souvent remise à jour. Chaque personne en la signant s'engage à échanger régulièrement à plusieurs biens et des services de tout genre dans le respect des règles d'action. Les biens et services offerts et demandés sont répertoriés une fois tous les trois mois dans le catalogue du SEL, le *Pistachou*, cependant il est possible d'envoyer des emails à tous les membres pour des demandes et des offres plus spécifiques.

L'unité d'échange du SEL *Lyon Rive Gauche* est appelée *la pistache* qui est avant tout basée sur le temps : elle correspond à une minute de travail. Un équivalent horaire de 60 pistaches pour une heure de travail est proposé comme base de négociation entre adhérents. Ainsi toutes les compétences au sein du SEL sont mises sur un pied d'égalité, c'est-à-dire qu'une heure de ménage aura la même valeur qu'une heure d'informatique. Cependant, le montant d'un échange n'étant pas fixé par l'association, les membres ont toute latitude pour le fixer. Il résulte donc d'un accord entre les deux personnes qui échangent. Lorsqu'il s'agit d'un échange d'objet il y a une partie importante d'arbitraire dans la détermination de sa valeur. Dans le prochain chapitre la question de la formation des prix et des valeurs attribués aux échanges sera abordée plus en détail, puisque sur ce point les SEL et les Banques du Temps se différencient véritablement de l'économie marchande.

Les échanges peuvent être individuels ou collectifs, utilitaires ou plus orientés loisirs (par exemple un partenaire pour une sortie à la montagne), mais en aucun cas « professionnelles » ; il n'y a aucune garantie de la qualité de l'échange.

Une somme d'argent peut être perçue dans l'échange en cas de remboursement de frais réellement engagés (par exemple l'essence lors d'un trajet, ou les ingrédients d'un gâteau).

A chaque échange les deux adhérents doivent remplir un bon d'échange à trois volets<sup>19</sup>, un pour chaque membre et le troisième pour l'association. Les échanges sont comptabilisés et affichés dans le catalogue pour chaque d'adhérent. Il n'y a aucune

---

<sup>18</sup> Cf. Voir Charte d'adhésion SEL Lyon Rive Gauche en Annexe IV

<sup>19</sup> Cf. Voir exemplaires de bon d'échange Annexe V

pénalité lorsque le compte passe en négatif, cependant l'assemblée générale a fixé à 2000 la limite à ne pas dépasser, que ce soit à l'actif et au passif, afin de dynamiser les échanges et freiner les accumulations de *pistaches*.

Une assemblée générale se tient chaque année (comme toute association) au cours de laquelle seuls les adhérents ayant cotisé (10 euros l'année) ont le droit de vote. Toute décision relative à la vie de l'association doit être prise au sein de l'association par un vote majoritaire. Par exemple lorsqu'il s'agit d'autoriser une personne non adhérente à participer à une réunion, la décision doit être soumise à un vote. Je n'ai pas pu accéder aux réunions en tant qu'étudiante à des fins d'études car les membres avaient voté contre. Cette méfiance ou ce rejet du regard extérieur est justifiée par les adhérents du fait qu'ils craignent une objectification comme fin en elle même : « ici c'est un lieu de vie, on ne veut pas passer pour un groupe de marginaux qui attire l'attention de journalistes et d'étudiants qui viennent pour nous observer et non pas pour s'engager avec nous », « ça nous intéresse pas qu'on parle de nous, qu'on dise des choses abstraites si après il n'y a pas du concret. Aucun étudiant s'est jamais inscrit après avoir fait ses enquêtes ».

L'assemblée générale nomme chaque année une équipe composée des postes de : président, trésorier, gestionnaire du catalogue, représentants à l'extérieurs et d'éventuelles autres fonctions.

Chaque mois une *pistacherie* rassemble les adhérents volontaires ; il s'agit d'un moment convivial de réunion qui sert à promouvoir les contacts et les échanges. C'est aussi l'occasion d'effectuer un tour de table destiné à recueillir des idées de projets, initiatives et toutes sortes de questions. Il existe au sein du SEL *Lyon Rive Gauche* plusieurs comités, composés de quelques personnes, destinés à réfléchir sur des thématiques plus spécifiques, en vue de l'assemblée générale. Actuellement un des comités est par exemple chargé de s'interroger sur la pertinence d'établir une monnaie fondante dans le SEL. Lors de la prochaine assemblée générale se tiendra donc un vote à ce propos. La *pistacherie* se tient dans une salle mise à disposition par la commune pour les activités de nature associatives.

J'ai assisté à l'une de ces réunions une fois adhérente. Ce que j'ai constaté en premier est le climat très informel régnant entre les membres. Tous le monde se tutoie,

même lorsqu'on ne se connaît pas, et même si en dehors du SEL on se vouvoie. En effet lorsque j'ai réalisé, suite à la *pistacherie*, un échange avec une SEListe, la relation entre nous avait réacquis un caractère plus formel.

Lors des *pistacheries*, un temps est initialement prévu pour échanger des objets, partager des mets, et discuter. La nature des discussions était majoritairement centrée sur la vie du SEL. Puis les « responsables » se chargent de donner forme à la réunion, et énumèrent les points de l'ordre du jour : nouvelles propositions, questions, problèmes d'organisations, plaintes, etc.

Lors de mon expérience dans une telle réunion, j'ai remarqué que la parole était monopolisée par deux ou trois personnes, celles qui ont des responsabilités, bien que tout le monde ait la possibilité de s'exprimer lors des tours de table. J'ai noté que certaines personnes pouvaient être interpellés par des propos, par exemple elles assumaient des expressions faciales de mécontentement ou d'étonnement et cherchaient du regard le consensus des voisins, mais ne prenaient pas pour autant la parole et se contentaient de mimiques désapprobatrices ou perplexes. De plus la répartition des participants opérait une séparation entre les organisateurs d'un côté et les membres ordinaires de l'autre. Une personne est chargée de faire un compte rendu de la réunion qui apparaît dans l'édition suivante du *pistachou*. Une *pistacherie* dure en moyenne 2 heures et demi environs.

A la question « Quelles suggestions et/ou critiques feriez vous au SEL en vue d'une amélioration ? » du questionnaire quelques personnes ont fait référence au déroulement des *pistacheries* et des assemblées : « Qu'ils arrêtent de se chamailler lors des assemblées pour des brouilles ; ils sont trop pinailleurs ! Qu'ils simplifient les choses ! Bref je les trouve chiants ! », « Les *pistacheries* et les assemblées devraient durer bien moins longtemps. C'est vraiment trop long. En plus pour ne rien dire. On devrait plutôt profiter pour avoir des temps de réflexion sur ce qu'implique consommer autrement » etc. Au cours des entretiens 7 personnes sur 9 se sont plaintes à ce sujet : « Les réunions sont bien trop longues, c'est ennuyant. Le seul moment sympa c'est quand on échange et on discute, les gens sont assez ouverts, mais après la réunion ne mène à rien la plupart du temps ! », « Je n'aime pas l'esprit des goûters, ce sont toujours les mêmes personnes qui

parlent, ça donne l'occasion à ceux qui se prennent pour des petits chefs de mettre en avant leur autorité. A chaque fois qu'il faut prendre une décision ça prend des heures, comme si on faisait de la bureaucratie. Ce n'est pas l'esprit du SEL ça ! »

Un peu moins du 50% des personnes qui ont répondu au questionnaire participe aux *pistacheries* tous les mois.

## **A.2 Les Banques du temps *Milano-Niguarda* et *Officina del tempo*.**

La banque du temps *Milano Centro*, existe depuis 1998. Depuis 2006 elle s'est fondue avec la banque *Milano Niguarda* dont le siège est en banlieue milanaise. L'intérêt est de partager le bulletin internet et les frais de publicité, qui s'élèvent à environ 500 euro par an. Cette banque compte aujourd'hui environ 250 membres qui participent activement aux échanges mais dont plus de la moitié ne sont pas officiellement adhérents et ne payent pas la cotisation, qui est de 15 euros à l'année.

Au même titre que pour les SEL, il s'agit d'un institut de crédit fonder sur l'échange de biens et de services par le bais d'une unité de compte autre que la monnaie réelle. Dans le cas des Banques du temps, il s'agit de l'unité de temps directement, ce qui ne fait pas une grande différence avec la *pistache*, puisque dans le fond le principe repose sur les mêmes mécanismes de monnaie fictive.

Dans la Banque du temps de *Milano centro*, on échange aussi bien des services que des objets, et beaucoup de ce qui est appelé «savoirs ». Les savoirs s'échangent sous forme d'ateliers (informatique, danse, couture, histoire de l'art, etc.) qui sont mis en place au sein des banques. La personne qui assure la formation est rémunérée à hauteur du nombre d'heures qu'elle effectue quelque soit le nombre de participants ; ce qui équivaut au montant payé par un participant. Le montant reversé par les autres participants est collecté pour le compte de l'association, ce qui participe à la constitution d'une sorte de capital social. Celui ci servira a « rémunérer » la commune ou l'association qui rend disponible le local de réunion, et à rémunérer les personnes qui s'occupent de gérer le site internet, qui assurent la permanence, qui préparent les bulletins, etc. En

réalité ce type de rémunération ne correspond pas au temps employé effectivement mais se détermine à l'amiable ou par formule forfaitaire.

Par exemple la banque *Officina del Tempo* de Bergame assure 100 heures par an au service du citoyen (jardinage, assistance à la personne, entretien des locaux de la municipalité, etc.) en échange du local qu'on lui prête. Ou encore, dans la banque du temps de *Niguarda*, plusieurs femmes ont cousu des drapeaux en occasion de la fête de la Libération (25 avril), pour la commune en échange du local. Le siège de *Milano Centro* est situé dans le locale d'une association culturelle. En échange des membres volontaires s'occupent de la maintenance du site internet de cette dernière, mais cette fois à titre complètement bénévole (non comptabilisé en temps).

En France, les SELs ne prévoient pas de retour vis-à-vis de la commune : la « location » des locaux est gratuite. Les organisateurs ne sont pas non plus rémunérés pour leurs services dans l'association, il s'agit de bénévolat. Les participants aux différents ateliers et cours rémunèrent directement les adhérents les dépendants car l'association n'a pas besoin d'une caisse commune.

Au même titre que dans les SEL, l'organisation des activités de la banque du temps est assurée par un Conseil directif élu par les adhérents et qui est composé d'un coordinateur et d'un secrétaire.

La Banques *Officina del Tempo* est née en 1999 à Bergamo sous la forme d'une association, par la volonté d'un groupe de femme ayant réuni deux autres banques du temps de la province de Bergame qui étaient en voie d'essoufflement. Elles ont obtenu une salle à leur entière disposition avec ordinateur, téléphone et fax. Aujourd'hui cette banque du temps se charge de coordonner la totalité des banques du territoire bergamasque. Elle compte actuellement 80 adhérents, qui au moment de l'adhésion se sont engagés à verser chaque années un chèque de 4 heures à l'association qui le comptabilise dans la caisse commune.

Les banques du temps de *Milano centro* et *l'Officina del Tempo* assure deux permanences et une réunion, par semaine. Ces réunions ont la même finalité que pour le SEL, mais elles ne prévoient pas d'assemblées coordonnées par des personnalités

centrales. Elles consistent plus concrètement en un moment de convivialité plus qu'à un moment formel de coordination et création des activités en générale. Lors de mon observation, ces réunions m'ont semblé très décousues. A la question « Quelles suggestions et/ou critiques feriez vous au SEL en vue d'une amélioration ? » du questionnaire, environ le 20% des répondants ont exprimé du mécontentement à l'égard des réunions et de la gestion en général des activités : « Il faudrait plus de coordination entre les personnes qui gèrent la banque », « Personne ne veut prendre des responsabilité, du coup même les réunions sont abandonnés à elles même », « les gens devraient mieux s'organiser pour lancer de nouvelles activités », « dans les réunions il y a trop de petits groupes, les gens restent avec leurs amis, ils ne parlent pas forcément aux autres » etc.

Outre l'occasion de se rencontrer, ces réunions, sont aussi des moments où s'organisent des sorties de groupe (apéritifs, visite organisé en bus, voyage de groupe, etc.) qui ne sont pas comptabilisés par la banque.

### **A.3 Réseauification des SEL et des Banques du temps**

Dans le SEL il existe aussi la possibilité d'effectuer des échanges hors *pistaches*, mais à l'heure actuelle, ils ne sont pas très pratiqués. A Milan et à Lyon il est possible de faire des échanges *interSEL* et *interBDT*. Pour ce faire plusieurs SEL partagent leurs catalogues, afin d'élargir la variété d'offres et de demandes disponibles. Les échanges sont comptabilisés à l'aide d'un quatrième volet dans le bon d'échange conçu spécifiquement pour ces échanges<sup>20</sup>.

La mise en réseau des SEL et des Banques du temps est un processus récent qui implique des efforts de communication, des effets d'imitation et la création d'événements communs comme des grands trocs ou des réunions nationales, ouverts à

---

<sup>20</sup>Voir exemplaire bon d'échange Annexe VI

tout membre d'un SEL ou banque du temps. Récemment il y a eu des tentatives d'ouverture au-delà des frontières dans l'espoir d'intensifier le réseau, surtout en appui du projet « La Route du SEL ». Ce dernier offre l'opportunité d'être logé par des SEListes ou de confier sa propre maison à des SEListes mais aussi à des membres de banques du temps pour une certaine période, en échanges de *pistaches* où d'unités de temps (200 par jour). Internet représente un outil fondamental dans ces dynamiques d'interconnexion.

Il existe aussi des associations qui se proposent de coordonner et de promouvoir les SEL et les Banques du Temps. A Milan depuis 2000 le *Centre de Coordination des Banques du Temps de Milan et Province*, organise des rencontres entre les banques du temps du territoire voués à échanger les propres expériences et à créer de nouvelles initiatives. Le Centre assume officiellement un rôle représentatif des banques du temps auprès des institutions publiques, il participe à la collaboration entre banque du temps et entités publiques ou autres associations, et gère un site internet<sup>21</sup> où toutes les informations sont centralisées. Les banques du temps qui en sont membres doivent adopter une charte devant être validée par le Centre de Coordination. En 2007 est née l'association nationale des banques du temps, qui a pour rôle de créer des connexions régulières entre les banques du temps existantes et de soutenir l'émergence et le développement de nouvelles expériences de ce type. Le siège de cette association est à Rome, et dispose également d'un site internet<sup>22</sup>. Les Banques du Temps sont libres d'y adhérer.

En France il existe la plateforme SEL'idaire qui est aussi une association, dont les adhérents peuvent être des SEL, français ou étranger, des groupes proches des SEL, et des SEListes eux-mêmes. Les buts de cette association sont de promouvoir les SEL, de faciliter leur création et leur développement, de renforcer la solidarité entre eux, de

---

<sup>21</sup> <http://www.banchetempo.milano.it/newsite/>, consulté le 13 avril 2012.

<sup>22</sup> <http://www.associazionenazionalebdt.it/>, consulté le 16 avril 2012.

favoriser la circulation de l'information entre eux et avec l'extérieur.<sup>23</sup> Elle ne se charge pas de représenter les SEL, et n'interfère pas dans la constitution des SEL.

Au delà des différences entre le SEL *Lyon Rive gauche* et les deux banques que j'ai observées à Milan, basées sur des critères bureaucratiques et techniques, il y a aussi des variantes plus spécifiques. En particulier le profil des adhérents et les motivations qui les poussent à adhérer à un système d'échange local me semble important puisque en lien avec le contexte et la nature même du système.

## ***B) PROFILS ET MOTIFS D'ADHÉSION***

### **B.1 Profil des adhérents**

Les adhérents du SEL Lyon rive gauche et ceux des Banques *Milano Centro* et *Officina del Tempo* ne présentent pas les mêmes caractéristiques, voyons les données générales.

- Genre : au SEL Lyon rive gauche le taux de femmes membres 81% et celui des hommes de 19%. Dans les deux banques du temps observées le taux des femmes est de 73% et celui des hommes 37%. Dans les deux cas il y a une très forte majorité de femmes. Cet aspect a été déjà analysé maint fois dans la littérature existante. Il s'expliquerait par le fait que les femmes semblent avoir plus de compétences de soin à proposer (travaux ménager, couture, cuisine, garde d'enfants, coiffure, soins esthétiques etc.). Amorevole R.M<sup>24</sup> en effet soutient que les femmes auraient une prédisposition naturel envers autrui et de ce fait elles participeraient plus activement que les hommes aux

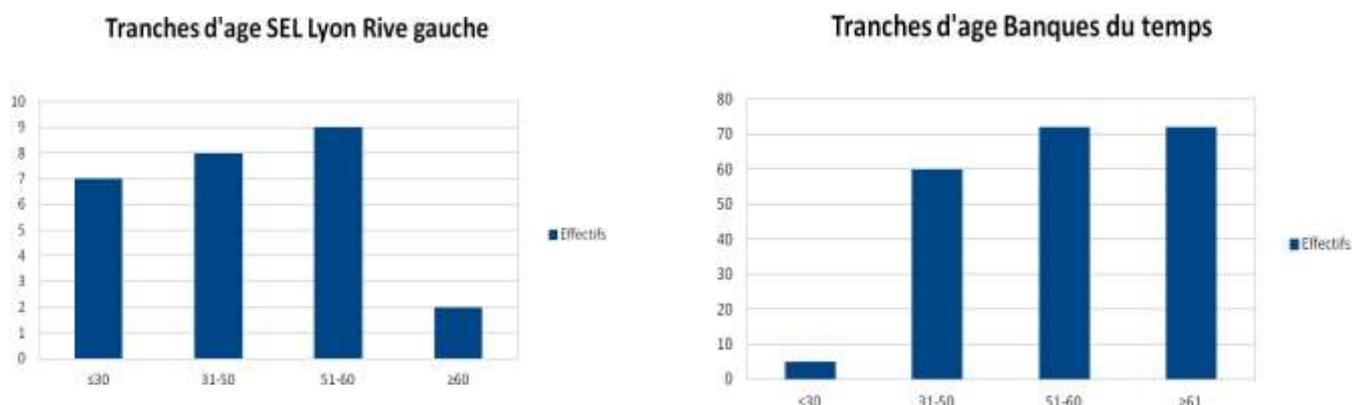
---

<sup>23</sup> [http://www.selidaire.org/spip/rubrique.php?id\\_rubrique=96](http://www.selidaire.org/spip/rubrique.php?id_rubrique=96), consulté le 16 avril 2012.

<sup>24</sup> Amorevole R. , Colombo G. et Grisendi A., 1998 *La banca del tempo. Come organizzare lo scambio di tempo: i valori, i principi e i soggetti*. Roma: Franco Angeli.

banques du temps. Mais ces hypothèses nécessiteraient d'une analyse spécifique des constructions sociales qui sont à l'origine des compétences, de l'altruisme féminin etc. On pourrait aussi penser que les femmes ont plus de temps libre que les hommes, comme c'était le cas en Italie au temps des premières Banques du Temps, puisque il y avait beaucoup de femmes au foyer. Ce n'est la raison principale ici, il y a seulement 12% de femmes au foyer dans les banques du temps, et 18% dans le SEL.

### Age :



Les deux cas présentent des différences très importantes. Premièrement si il y qu'une part insignifiante de moins de 30 ans dans les Banques du Temps, celle-ci est beaucoup plus importante dans le SEL. Les Banques du temps essayent de plus en plus d'attirer des jeunes, mais ils semblent être un peu réticents envers le phénomène. Il y a donc le risque qu'il soit voué à disparaître, si la population continue d'être vieillissante. La part de seniors prédominante. Dans le SEL ce n'est pas le cas, il y a que 2 personnes de plus de 61 ans. On constate par contre une égalité quant aux tranches intermédiaires, les 51-60 ans sont les plus importants. Elle

concerne surtout les familles moins occupés par les contraintes des enfants jeunes, et donc plus disponibles.

- Etat civil : dans les deux cas on constate une part sensiblement forte de célibataire (30 % dans les banques du temps, 28% dans le SEL). Il existe un rapport de dépendance entre l'état « célibataire » et le degré d'importance de la motivation « possibilité de rencontrer de nouvelles personnes »<sup>25</sup>, qui a été indiqué comme étant très importante ( 4 personnes sur 9) et énormément importante (3 personnes sur 9).
- Catégories socio professionnelles : parmi les données plus significatives, dans le SEL il y a 18% de personnes employées, 18% de retraités, 15% de personnes qui pratiquent une profession libérale, 11% sont des cadres. Il y a 3 personnes au chômage, et deux étudiants. Dans les banques du temps il y a 43% retraités, 12 % professions libérales, 11% personnes au chômage, 9% fonctionnaires, 9 % employés, 8% cadres. Hors de la part de retraités qui est bien plus importante dans les banques du temps, il y a plus de cadres et de professions libérales dans le SEL. La part de personnes au chômage est à peu près égale, il y a que 2 ouvriers dans les banques du temps, et aucun dans le SEL. Les différents publics ne sont donc pas touchés de la même façon par les monnaies sociales.
- Niveau d'étude : le niveau d'étude dans les deux cas est assez élevé, avec dans les banques du temps 31% de bac + 3, 4% bac +5, et dans le SEL 35% bac + 5, 22% bac + 3. La part de population avec une formation supérieure est plus importante dans le SEL : 37% des

---

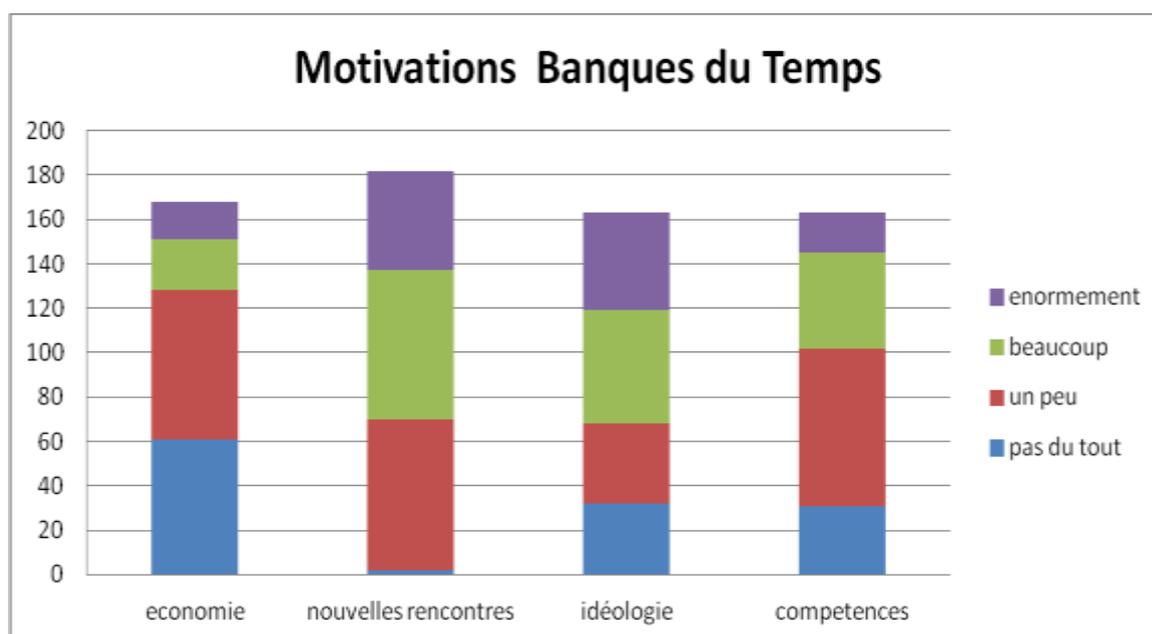
<sup>25</sup> La question est: "Indiquez pour chacune de ces motivations le degré d'importance dans votre choix d'adhérer au SEL"

adhérents aux banques du temps ont un niveau BAC contre seulement 13 % dans le SEL.

## B.2 Motifs d'adhésion

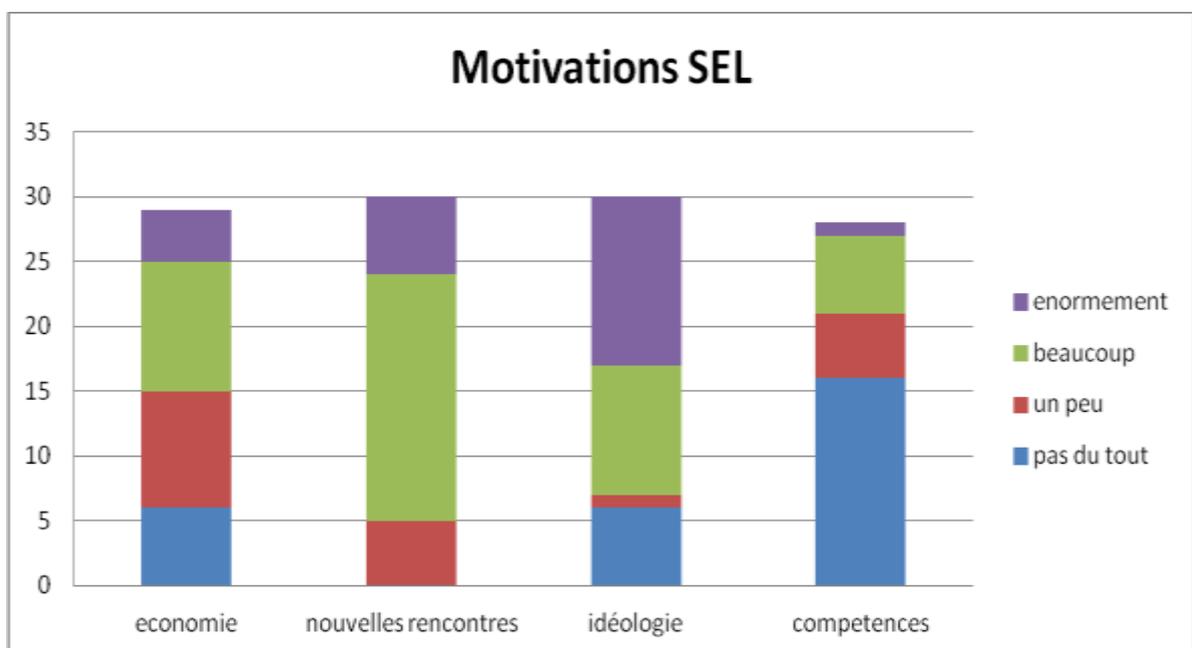
J'ai interrogé les adhérents au sujet des différentes raisons de leurs adhésions. Dans le questionnaire je proposai la question «Indiquez pour chacune de ces motivations le degré d'importance dans votre choix d'adhérer au SEL : possibilité d'économiser, conviction politique ; possibilité de rencontrer de nouvelles personnes ; maintien de compétences professionnelles et autres ».

Les quatre catégories de raisons proposés ici sont celles qui revenaient le plus souvent lors des entretiens. Les répondants avaient le choix entre quatre degrés d'intensité : pas du tout, un peu, beaucoup et énormément. L'idéal est de classer ces 4 raisons par ordre décroissant de « énormément » ou de « beaucoup » et « énormément ». Vous pouvez aussi simplifier visuellement en faisant un bâton de 100% par raison, avec pour chaque raison la part relative correspondant à « pas du tout », « un peu » etc., de sorte que l'œil voie plus rapidement les différences. Cela permet d'ailleurs ensuite de comparer facilement les résultats BDT et ceux SEL, car dans les deux graphes qui suivent c'est impossible.



Les motifs principaux d'adhésions dans les banques du temps sont clairement les convictions personnelles d'ordre politique et idéologique, et la possibilité de faire de nouvelles rencontres. Ce sont majoritairement des hommes qui ont indiqué l'idéologie comme ayant compté énormément (72%). Il est intéressant de constater que plus de 30 personnes n'ont donné aucune importance à ce motif, ce qui indique clairement que l'on ne vient pas chercher les mêmes choses au sein d'une banque du temps.

La possibilité de faire des économies ne semble pas avoir beaucoup d'importance aux yeux des adhérents. Quant au maintien des compétences, il y a un rapport de dépendance entre le statut « retraité » et le degré « beaucoup » dans cette voie. Lors des entretiens plusieurs personnes se sont montrés désireuses de transmettre des savoirs faire disparus (le remaillage de base et le rempaillage par exemple). 30 % des personnes ont indiqué comme étant très importantes et énormément importantes d'autres raisons comme par exemple : « un nouveau style de vie », « de l'aide », « un support psychologique » etc.



Dans le SEL aussi le motif idéologique est très important, presque la moitié des adhérents qui ont répondu au questionnaire l'ont qualifié d'énormément important. La voie « maintien des compétences professionnelles » n'est pas du tout importante pour la moitié des adhérents, cela s'explique peut être avec le fait que le pourcentage de retraité est moindre. En effet lors des entretiens plusieurs personnes ont manifestés l'envie d'apprendre de nouvelles choses, et de développer des compétences autres que les leurs.

La possibilité de rencontrer de nouvelles personnes est aussi très importante, personne n'a vu aucun intérêt à ce motif. Ici la possibilité d'économiser semble importer pour presque le 50 % des adhérents. Il n'y a aucune dépendance avec les profils des adhérents.

Ici aussi environ le 30 % de la population a spécifier d'autres raisons qui ont comptaient beaucoup et énormément dans leur choix. Parmi les raisons : « curiosité », « multiplicité de biens et de services », « alternative au secteur marchand », « conseils pour résoudre mes soucis », « soucis d'argent » etc.

## CHAPITRE II

### SEL ET BANQUES DU TEMPS : ENTRE DON ET MARCHÉ

Après avoir donné une vision d'ensemble des monnaies sociales, et plus particulièrement une présentation des cas étudiés, indispensable afin d'appréhender les mécanismes intrinsèques de l'échange au sein de ces systèmes, nous allons entrer dans cette seconde partie plus au cœur du sujet. A savoir la nature de l'échange et sa signification économique.

Nous avons vu que le choix d'adhérer à un système d'échange dépend d'une série de motifs plus ou moins importants ; en particulier d'ordres idéologiques et sociaux. Ces motivations ne peuvent pas, ne pas influencer l'action et le comportement économique des individus qui réalisent des échanges dans ces cadres spécifiques. Leur fonctionnement même et la nature de l'activité économique qui y est réalisée sont le résultat d'une volonté commune de réappropriation démocratique de l'outil monétaire, employés à de fins autres que ceux recherchés dans l'économie marchande.

Cependant il n'est pas toujours évident de définir leurs traits distinctifs par rapport au marché. Il y a certainement un écart important entre le discours et l'application fonctionnelle de celui-ci. Il suffit de penser à l'aversion déclarée pour l'argent des militants *SEListes*, qui est une des premières choses mise en avant au moment de l'inscription : « ici on ne parle pas d'argent ; l'argent ne doit rien avoir à faire au sein du SEL » où encore « au SEL on échange sans argent, puisque c'est une forme de contestation contre le système capitaliste où tout tourne autour de l'argent ». Or l'outil monétaire est bien présent dans le SEL, et dans la pratique il est une manifestation de

l'argent. Il est fondamental au fonctionnement de ces systèmes, comme nous le verrons plus loin.

La monnaie est essentielle pour le dynamisme des échanges, pour leur comptabilisation, et pour alimenter la dette morale, qui est le principal facteur de cohésion sociale. En effet la monnaie bien qu'elle comporte une dimension économique indéniable, associée par les militants *SEListes* au capitalisme, a été et reste aussi un instrument de lien social. M. Aglietta et A. Orléan en font même l'une des expressions fondamentales du rapport d'appartenance qui lie les individus entre eux. A la fois parce qu'elle prend la forme d'une dette avec une obligation de paiement et de remboursement, mais aussi parce qu'elle est l'un des symboles d'une communauté politique et sociale.

La monnaie dans les SEL et dans les Banques du temps, exprimée en terme d'unité d'échanges et utilisée sous forme de bon d'échange a pour finalité sur le long terme de symboliser un souvenir d'échange, ce qui équivaut à une dette. En effet le contrat d'échange entre les adhérents prévoit que ces derniers s'engagent à donner et recevoir au sein du groupe. La dette, qui est aussi et surtout de nature morale, crée une dépendance dans le temps entre les individus.

C'est pourquoi bien que SEL et Banques du Temps pourraient revendiquer le don comme étant leur idéal type, nous savons que ce n'est pas complètement le cas, étant donné qu'à travers la monnaie, la dette qui s'instaure vis-à-vis du groupe quand on bénéficie d'un bien ou d'un service n'est pas seulement implicite ou morale mais elle est bien réel ; les échanges prévoient une contrepartie comptabilisée en unités. La gratuité est formellement exclue des systèmes d'échange, il ne s'agit pas de bénévolat.

Cependant contrairement à l'échange marchand, dans l'échange pratiqué dans ces dispositifs il n'y a pas d'indifférence fonctionnelle entre vendeurs et acheteurs ; à travers les échanges une relation se met en place entre les deux contractants qui se sentent responsables d'un contre don outre la compensation pécuniaire.

Je précise que le terme « échange » qui est employé par les personnes elles-mêmes pour désigner ce qui se passe dans le SEL et les Banques du temps, ne préjuge

pas d'un sens conceptuel. En effet par sa position entre don et marché, il est difficile de catégoriser les comportements économiques des individus dans les SEL et les Banques du temps. L'intérêt ici est d'essayer de déterminer quelle est la nature des transactions qui y sont réalisés. Relèvent-ils du don ou de l'échange ? Là où j'emploierai le terme « échange » sans le qualifier de marchand je me référerai à la transaction effectuée par deux individus au sein des systèmes d'échanges.

Au fonctionnement de certains SEL et de certaines Banques du temps, qui ne recourent pas à la monnaie fondante et qui ne pose pas de barèmes dans les comptes, on pourrait y associer le modèle du marché standard. L'éthique et la contestation dans ces cas se situent a fortiori uniquement dans le discours, et le système est obligatoirement voué à l'essoufflement. En effet que lorsqu'on n'a plus rien à échanger et quand on n'y trouve plus d'intérêt on n'a plus de raison de s'impliquer dans un circuit autre que celui du marché, qui ne lui est pas complémentaire.

Il s'agit donc bien d'une forme de responsabilité morale et de cohésion qui est à l'origine du bon fonctionnement des monnaies sociales.

Dans les pages qui suivent, toujours en m'appuyant sur mes observations du SEL *Rive Gauche* et des Banques du Temps *Milano-Niguarda* et *Officina del tempo*, je vais essayer d'analyser la nature propre de l'échange dans ces systèmes que l'on peut définir comme étant des économies d'échanges, mais qui ne sont pas pour autant pleinement des économies de marché.

Les comportements économiques des agents échangeant dans ces cadres ne manifestent pas un fondement purement rationnel dans le processus de choix. La recherche du profit n'est pas le moteur des échanges, d'autant que la thésaurisation est découragée formellement. En effet puisque l'argent y est envisagé comme un moyen d'échange non capitalisable, dans le SEL *Rive gauche* on ne peut avoir plus de 2000 pistaches à l'actif de même qu'au passif, et dans la banque du temps *Officina del tempo* en fin d'année les comptes sont remis à niveau tout en reversant les unités restantes à l'actif dans le « capital social » de la banque.<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> Voir «Etude de cas» dans chapitre I

Cependant dans ces systèmes il y a bel et bien un processus de mesure de l'utilité, fondé sur la valeur propre de la finalité, qui relève du rationnel. Max Weber dans son analyse de la rationalité introduit une distinction entre « fin » et « valeur », opposant la deuxième à la première comme orientation finale de l'action :

« Du point de vue de la rationalité en finalité, la rationalité en valeur reste toujours affectée d'une irrationalité et cela d'autant plus que l'on donne une signification plus absolue à la valeur d'après laquelle on oriente l'activité. Cela vient de ce que la rationalité en valeur spécule en générale d'autant moins sur les conséquences de l'activité qu'elle prend plus inconditionnellement en considération la seule valeur intrinsèque de l'acte, soit une irrationalité propre de la valeur elle-même »<sup>27</sup>.

Ainsi Weber appréhende le domaine des valeurs, qu'elles soient de nature religieuse, morale ou culturelle, à l'intérieure de l'économie. Certaines activités ou certains biens, qui sont associés à des valeurs sont des activités économiques dans la mesure où elles représentent une offre rare par rapport à une demande, sans que cette signification économique n'équivaille nécessairement à la poursuite du profit qui apparait de ce point de vue comme une variété particulière de finalité économique.

Ce sont donc des critères faisant référence aux valeurs exprimées dans les motifs d'adhésion qui vont contribuer à déterminer le contrat d'échange. L'utilité et/ou l'appât du gain, contrairement à ce qui se passe dans le marché, ne régissent pas les conditions d'échange dans SEL et Banques du temps. D'où le fait que la loi de l'offre et de la demande perde de signification ici, elle n'a pas raison d'exister dans un système où il n'y pas de concurrence, et où la relation entre l'alter et l'égo compte d'avantage que la relation entre l'égo et l'objet de l'échange.

---

<sup>27</sup> Weber M., 1995 (1971) *Economie et Société*, Paris : Plon, Pocket. t.1, trad.franç. sous la direction de J. Chavy et Eric de Dampierre, p.57.

# I. UN MODÈLE DE RÉCIPROCITÉ ORGANISÉE

## A) LA PLACE DU DON DANS L'ÉCHANGE

Le rapport d'échange est un rapport qui confronte deux personnes physiques ou morales, en présence l'une de l'autre, en tant et pour autant qu'elles soient distinctes, c'est « un rapport du même (*égo*) à l'autre (*alter*) et qui, comme tel, est fondateur de société ».<sup>28</sup> La relation sociale que l'échange institue entre deux sujets est la réciprocité. Cette relation comporte trois phases : donner, recevoir, rendre. Prendre sans devoir rendre n'est plus un rapport d'échange, mais un rapport de don. Ce rapport n'occasionne pas la réciprocité, et ne prévoit pas de relation bouclée.

A partir de ces deux modes de rapports sociaux l'on peut définir deux types d'économies différentes : l'économie d'échange et l'économie de don. Un don n'est pas un moyen de se procurer un contre-don, il n'est pas réalisé pour cela, c'est plutôt un symbole du rapport social positif que l'on désire établir ou entretenir avec autrui. Les dons et les contre-dons n'entrent dans aucune relation marchande, ils instaurent seulement une symétrie dans les rapports sociaux entre les donateurs et les donataires grâce à leurs échanges réciproques.

Dans son fameux *Essai sur le don* (1924), Mauss<sup>29</sup> désignait les circulations de dons aussi comme des « échanges généreux », qui n'avaient pas de contre partie immédiate. L'échange généreux advient nécessairement dans des rapports sociaux fondés sur la confiance et sur le contrôle mutuel de la conduite ; ce qui présuppose donc

---

<sup>28</sup>Radkowski G-H., 1987, *Métamorphose de la valeur*, essai d'anthropologie économique. Grenoble : PUF, p. 38

<sup>29</sup> Mauss M., 2007 (1923), *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : PUF.

un contexte sociale d'interconnaissance. Cette dimension communautaire est complètement antinomique à l'anonymat de l'économie marchande, qui est au contraire extraverti et exogène. En effet dans cette dernière bien que l'échange, en sus, exprime une dépendance entre *l'alter* et *l'égo*, l'écart social est maintenu. Il n'y a pas de responsabilité morale au delà de la contrainte de la contre partie qui est prévue dans le contrat et qui est rendue au moment même de la transaction.

L'échange au sein d'un SEL ou d'une Banque du temps n'est pas qu'un simple échange d'équivalence. A chaque service ou bien reçu, l'adhérent est tenu à une obligation de retour vis-à-vis du groupe. Il s'agit là d'un échange multilatéral. Lorsqu'on bénéficie d'un bien ou d'un service l'on s'endette auprès de l'ensemble des adhérents et non uniquement avec le contractant, on est tenu à notre tour à rendre un service ou un bien à la communauté. Le devoir de rendre s'exprime à travers la comptabilisation des unités. La réciprocité est ainsi organisée de façon à garantir les fondements du lien social.

L'envers de recevoir est l'obligation de rendre, en quoi se manifeste la dimension contractuelle du don. Bien que cela ressemble tout à fait à une transaction marchande (deux individus mus par leur intérêt décident d'échanger, ils fixent un prix, l'un paye, l'autre encaisse et la marchandise fait le transit d'un propriétaire à l'autre) cet échange, contrairement à l'échange marchand, s'inscrit dans la durée et ne prend pas fin avec la transaction même. En effet l'échange se traduit dans ces systèmes par une créance et une dette. La dette est multilatérale, elle oblige donc à rendre au groupe tout entier. L'échange n'est donc pas bilatéral et inscrit dans la transaction même, mais ne prend en fait jamais fin parce qu'à chaque « don » une nouvelle dette se crée qui appelle un contre don, qui lui-même appelle un don, etc.

Si on définit le don comme « toute prestation de bien et de service effectuée sans garantie de retour en vue de créer, nourrir le lien social »<sup>30</sup>, alors le don est bien présent avec les monnaies sociales.

---

<sup>30</sup>Caillé A., Godbout J., 1992, L'esprit du don. Paris : La Découverte.

La réciprocité, exprimée comme la relation durable entre contractants, tient ici en ce que l'échange est nécessairement différé et en ce que le sentiment d'être en dette est une contrainte morale. Les SEL et les Banques du Temps sont régis par une logique de dette en régime de socialité communautaire où elle unit dans une relation durable des individus déjà liés par des liens de dettes et qui en contractent d'autres.

La communauté est ici comme une mutuelle. Contrairement au marché, la seule garantie de cette solidarité communautaire, en absence de garanties formelles et de sanctions, tient en ce qu'elle est régie par le principe intangible de réciprocité, au nom de quoi le « don » oblige à terme à être reconnaissant vis-à-vis du groupe, et donc à rendre.

La spécificité de ces systèmes, et qui assure la réciprocité, c'est la force du contrat liant créanciers et débiteurs. Tous reçoivent en quelques sortes la caution du « tribunal de l'opinion publique ». De la même façon que dans les *tontines*<sup>31</sup>, la seule garantie existante est basée sur la réputation et l'estime, qui s'effectue par le bouche à oreille.

La parole a une importance primordiale dans une dimension communautaire comme celle de SEL et Banques du temps. En effet contrairement au marché, l'information n'est pas directement affichée, mais elle circule à travers la parole. Que ce soit les prix ou les offres et les demandes, bien que ces dernières apparaissent dans un catalogue, c'est surtout à travers la parole que l'on finalise un échange. Ce point est particulièrement vrai dans le SEL *Rive gauche*, étant donné que les catalogues sont mis à jour une fois tous les 3 mois. Dans la banque du temps *Officina del Tempo*, depuis 2 ans, les annonces peuvent être mises à jour librement sur le catalogue en ligne. Cette possibilité a été voté comme inapplicable dans le SEL *Rive Gauche* pour ne pas exclure les personnes qui ne possèdent internet. Plusieurs personnes dans les entretiens se sont plaintes de ne pas pouvoir mettre à jour directement sur une plateforme les offres et les demandes.

Adhérer au principe de réciprocité signifie adopter une relation de confiance envers les autres, qui est à la base même des monnaies sociales. En effet il n'y a aucune garantie au remboursement ; il n'y a d'ailleurs aucune pénalité formelle de prévu dans

---

<sup>31</sup>Systèmes de financements collectifs.

les cas de « surendettement » non remboursé. Cette absence de rigueur s'explique en partie par le fait que les pistaches ne peuvent s'épuiser, elles peuvent être créées indéfiniment puisque la création monétaire a lieu par l'échange lui-même, et les *pistaches* n'ont pas de valeurs en dehors du SEL. Cela est encore plus intuitif dans les Banques du Temps, puisque les unités ne sont rien d'autre que des minutes ; d'autre part nous avons déjà dit que la monnaie est appréhendée uniquement comme outil facilitant l'échange et que donc ne constitue pas le noyau central dans ces systèmes. L'indication du montant maximal autorisé à l'actif et au passif du propre compte reste une référence approximative, elle n'est pas explicitée dans le règlement.

Cependant à travers la parole et donc à travers le processus de bouche à oreille, une réputation se forme constituant une sorte de garantie. Au SEL de Croix Rousse il est déjà arrivé qu'une personne qui, pendant trois ans, n'avait fait que s'endetter auprès du groupe, sans jamais rien donner en retour, se soit faite expulsée avec le consensus majoritaire. Les comptes n'étant pas rendus publiques mais uniquement connus par le trésorier (au SEL *Rive gauche* au contraire chaque montant de pistache est affiché dans le catalogue), c'est uniquement l'effet réputation qui a poussé à cette décision. Les membres par effet de bouche à oreilles se sont aperçus que cette personne n'offrait jamais de biens ni de services. L'exclusion a été votée en assemblée générale, après consultation des comptes.

## ***B) LA DETTE MORALE, GÉNÉRATRICE DE LIEN SOCIAL***

Le lien est ici plus important que le bien ou le service échangé, c'est la frontière qui fait passer de l'échange marchand au don. On ne cherche jamais à se rembourser rigoureusement. La dette pérennise le système.

Il n'est pas toujours facile de maintenir ce niveau de dépendance des membres vis-à-vis du groupe, d'une part parce que même s'il est possible de créer indéfiniment des *pistaches* sans devoir recourir à des emprunts, et qu'il n'y a pas de contraintes particulières aux remboursements, ni d'intérêts sur la dette, et même au contraire dans certains cas des taux d'intérêt inversés, les personnes sont assez attentives à leur

compte et sont plutôt réticentes à s'endetter. Que ce soit dans le SEL ou dans les Banques du Temps, les offres sont largement supérieures aux demandes. En effet recevoir c'est accepter de s'endetter auprès du groupe.

Des aspects culturels peuvent aussi entrer en jeu dans cette réticence de la demande. A Milan plusieurs personnes lors des entretiens ont dénoncé qu'un certain niveau d'orgueil (qui selon ces dernières serait typique de la région) freinerait l'appel à l'aide. Les résultats du questionnaire montrent un déséquilibre entre le montant de services et celui d'objets échangés : les répondants déclarent avoir reçu pour 62% de biens et avoir offerts 84% de services. Cela pourrait vouloir dire qu'il est plus facile de s'endetter avec un objet plutôt qu'avec un service.

En effet au-delà d'une réciprocité multilatérale, dans l'échange d'un service il y a aussi une dimension bilatérale qui se forme. Il y a une personnalisation de l'échange à travers le processus d'endettement moral qui établit une relation durable. Dans le paradigme marchand cette relation se traduit par un lien de clientèle<sup>32</sup>.

Bénéficiaire d'un objet ne demande pas forcément que l'on se rencontre. La transaction ressemble d'avantage aux transactions marchandes, elle s'effectue dans l'immédiat. Elle ne nécessite pas de contre don.

Dans le *SEL Rive Gauche*, à chaque *pistacherie* les personnes qui ont des biens à offrir, les présentent étalés sur des tables, de sorte que chacun « fasse son petit marché ». On règle avec un bon lorsqu'on veut « acheter » un bien et la transaction s'arrête là. Parfois des *Blés interSEL* sont organisés : c'est l'occasion pour les adhérents de plusieurs SEL d'échanger des biens avec l'objectif d'élargir le réseau afin de varier les possibilités d'échanges de services. Dans les Banques du temps *Milano-Niguarda* et *Officina del tempo*, les biens peuvent être déposés au siège, dans une vitrine, ce qui rend encore plus impersonnel l'échange, puisqu'il suffit de s'adresser à la personne qui assure la permanence pour obtenir le numéro d'adhérent correspondant à l'objet qui nous intéresse, régler avec un bon que l'on dépose dans l'enveloppe prédisposée.

---

<sup>32</sup> Servet J-M, *ibid*, p. 140

Dans le *SEL Lyon Rive Gauche* j'ai comptabilisé également une quantité de biens plus importante dans la section « Reçus » que de services, et plus de services dans « Offerts », mais la différence est moindre (moins de 10 points de différences).

Lorsqu'on échange un service, une obligation entre les deux contractants subsiste. Si l'échange s'est bien passé, il y aura des deux cotés une volonté de poursuivre la relation, une volonté qui va au delà du bon d'échange, et qui se rapproche de la notion de contre don. Cette volonté est moins présente dans l'échange marchand, et lorsqu'elle apparait, elle ne constitue pas une dette morale, mais elle est le résultat d'un processus de fidélisation qui accompagne l'échange, sans qu'elle soit la valeur à laquelle on tend rationnellement en réalisant l'échange. En d'autres termes, sans que cette valeur soit pour autant la finalité de l'échange.

Selon une enquête réalisée au SEL de Croix Rousse<sup>33</sup>, 32% des membres disent qu'après avoir reçu un service d'une personne, ils font en sorte d'échanger à nouveau avec cette personne, et 61 % déclarent avoir l'habitude d'offrir à boire ou à manger aux membres du SEL venant de réaliser un service pour eux. Cela démontre qu'il y a une volonté de rester en rapport. La dette va au delà du facteur monétaire.

Dans certains cas, au fur et à mesure, que la relation se stabilise, il se peut que l'échange échappe à la comptabilisation et devienne à part entière don et réciprocité non monétaire. En effet dans les entretiens, certaines personnes ont exprimé la présence d'une certaine gêne dans l'acte du règlement d'un échange, surtout lorsque il s'agit d'un service ; la quasi-totalité des personnes interrogées ont souligné la moindre importance qu'avait pour eux le « paiement » : « Moi je ne fait pas attention au nombre de *pistaches* qu'on me demande, d'ailleurs ça serait sans pistaches, ça serait mieux ! », « il y a des gens qui chipotent pour les *pistaches*, mais je trouve ça un peu déplacé, les *pistaches* ça ne devrait avoir aucune importance, c'est que symbolique », « j'ai fait plusieurs massages a cette personne, du coup je ne lui demande pas forcément à chaque fois de me donner des *pistaches*. Des fois on oublie », etc.

---

<sup>33</sup> Servet J-M., *ibid.*

Lors de la réunion du SEL à laquelle j'ai assisté, une personne ayant déclaré ne pas toujours comptabiliser ses échanges, s'est faite reprendre par les coordinateurs et par ceux qu'on appelle les « sages » (les inscrits de longue date). Ils lui ont signalé l'importance de la comptabilisation, qui est un outil fondamental pour justifier la vie du SEL, pour mesurer son activité. Le *SEL Rive Gauche* comptabilise en moyenne cinq mille *pistaches* par an, mais selon les estimations du *SEL Croix Rousse* les échanges non comptabilisés représenteraient plus de 30 % de la totalité des échanges. Une des raisons aux échanges non comptabilisés, mise en avant par certains adhérents, serait liée à la difficulté de se procurer des bons d'échanges : « moi je n'ai pas d'imprimante donc, quand il n'y a pas de bons disponibles à la *pistacherie*, je n'en ai pas, des fois je fais des mémorandums sur des petits papiers, mais des fois j'oublie ou je laisse tomber, de toute façon c'est pas grave ».

### **C) PÉRENNISATION DES ÉCHANGES**

Dans les questionnaires soumis aux adhérents des Banques du Temps, plusieurs personnes ont indiqué spontanément l'amitié dans l'option « autre » à la question « Quels biens et services avez-vous reçus/donné ? ». Les coordinateurs se méfient des rapports d'amitiés qui se créent au sein de la banque, parce qu'ils sont perçus comme l'un des moteurs d'essoufflement principaux. Bien que l'établissement de liens sociaux soit un objectif fondamental de ces systèmes fondés sur la proximité et l'entraide, il est recommandé de ne pas tomber complètement dans le don, parce que l'unité d'échange perdrait ainsi de son utilité, et le SEL ou la Banque du temps deviendrait comme un groupe d'amis. D'une part l'échange de biens et de services serait moins développé parce que ne plus nécessaire afin d'alimenter les relations, et d'autre part cela n'aiderait pas à accueillir des nouveaux adhérents qui se sentiraient très vite exclus ou marginalisés. Il y a donc un paradoxe dans le fond, qui semble être l'un des principaux motifs de

démantèlement progressif de ces systèmes. On sait que la durée de vie moyenne d'une banque du temps est de dix ans<sup>34</sup>.

A cet égard il est intéressant de noter que contrairement au *SEL Lyon Rive Gauche* où 55% des répondants déclarent ne voir aucune personne du SEL en dehors des activités de celui-ci, dans les Banques du temps soumises aux questionnaires, 64 % des adhérents déclarent voir des membres en dehors des activités de la banque. Cela pourrait renvoyer aux activités de groupe (des sorties par exemple), organisées par le biais de la banque, mais non comptabilisées. Nous avons vu que la possibilité de faire de nouvelles rencontres est un motif d'adhésion plus important dans les banques du temps que dans le SEL. Cette donnée accompagnée du fait que la population des Banques du Temps est plutôt vieillissante, et donc souvent moins insérée dans des réseaux sociaux, pourrait expliquer le fait que de nombreuses relations d'amitié se forment dans la banque. Cela contribuerait à l'essoufflement qui menace de nombreuses Banques du Temps. Pour faire face au ralentissement des échanges, elles optent souvent pour des fusions entre Banques, comme cela a été le cas pour la Banque *Niguarda* avec *Milano centro* et pour *l'Officina del Tempo*. Au contraire dans le cas des SEL, il arrive régulièrement qu'un groupe décide de se fractionner afin de maintenir un climat de proximité, qui serait autrement effacé avec l'élargissement de la communauté.

Il est plus facile qu'un groupe échange lorsqu'il n'existe pas encore de relations durables entre les adhérents ; le fait de ne pas avoir de pressions explicites pour rembourser et le fait de s'endetter auprès d'un groupe et non pas bilatéralement, aide à surmonter la réticence naturelle à l'endettement. Au contraire lorsque des relations stables s'instaurent, il y a moins d'incitation à nouer de nouvelles relations en échangeant et de plus le sentiment de gêne dans le paiement se fait plus fort ; l'échange tend ainsi à se transformer en don.

---

<sup>34</sup> Coluccia P., 2003, *Il tempo...non é denaro ! Riflessioni sui sistemi di scambio locale non monetario e sulle banche del tempo*. Pisa: BFS edizioni.

Nous avons vu que le nombre d'adhérents qui renouvellent leurs inscriptions en début d'année est à peu près stable dans le SEL (autour de 50 adhérents) alors que durant l'année les inscriptions peuvent atteindre 90-100 membres (il y actuellement 78 adhérents au *SEL Rive gauche*). Sur la base des questionnaires, 38 % des adhérents sont inscrits au SEL depuis plus de trois ans, et 31% depuis moins d'un an, ce qui montre bien que les parts les plus conséquentes de *SEListes* sont les nouveaux inscrits et les « sages », dont un certain nombre sont fondateurs et cofondateurs du SEL même. Dans les banques du temps observées il y a uniquement 8% d'inscrits depuis moins d'un an, et 42 % depuis plus de trois ans.

Selon les résultats obtenus, dans le *SEL rive gauche* se sont les inscrits depuis moins d'un mois qui échangeraient le plus (au moins deux fois par mois ou plus). Globalement dans les banques du temps la fréquence des échanges est un peu plus élevée : 43% des répondants échangent une fois par semaine ou plus de deux fois par mois dans les banques du temps, 16 % une fois par mois et 33 % trois fois par mois ou moins. Dans le SEL 32 % échangent une fois par semaine ou plus de deux fois par mois, 41 % échangent une fois par mois et 22 % trois fois par mois et moins. Dans les deux cas environ 10 % des inscrits n'ont encore jamais fait d'échange, dont environ le 50% des concernés sont inscrits depuis plus d'un an.

Il y aurait donc un niveau d'utilité plus élevé chez les néo inscrits, si on considère que l'utilité correspond au lien social.

Les échanges sont bien un prétexte à la création d'une chaîne de confiance qui se perpétue : « le fait que les SEL tendent à se fractionner et à se démultiplier spatialement plutôt qu'à accroître pour chacun d'eux le nombre de leurs adhérents est un indice de la préférence pour les chaînes de clientèle et le développement de rapports de proximité plutôt que pour la recherche d'une diversité d'offres et de demandeurs, donc une diversité d'offres et de demandes »<sup>35</sup>. Le *SEL Rive gauche* témoigne d'une réduction générale du taux de participation aux *Blés interSEL* de la part surtout des SEL qui participaient le plus dans le passé, et au contraire d'une augmentation de la participation

---

<sup>35</sup> Servet J-M., *ibid.* p. 133

des adhérents de SEL fondés récemment, comme le SEL de Villeurbanne qui commence à s'impliquer d'avantage dans les réseaux *interSEL*. Selon ce qui a été dit au dessus, les SEL ayant déjà consolidé leurs réseaux interne à travers des relations pérennisées par la dimension morale de la dette qui s'établie entre les adhérents et qui donc contribue à créer une chaine de confiance, ressentiraient moins le besoins d'élargir leurs possibilités d'échanges, mais se concentreraient d'avantage sur leurs propre communauté interne.

## **II) LE « CONTRAT » EN RUPTURE AVEC LE MARCHÉ.**

### ***A) LES CONDITIONS DE L'ÉCHANGE***

Pour qu'un échange advienne deux conditions doivent être réalisées : qu'un individu détienne le bien ou la possibilité d'effectuer le service convoité par l'autre individu et que les deux individus estiment que l'opération d'échange soit satisfaisante. Or si dans une économie de marché les critères de satisfaction sont fortement liées au niveau d'utilité du bien et du service pour l'individu, dans les SEL et dans les Banques du Temps la satisfaction est liée à la possibilité de nouer une relation, en particulier lorsqu'il s'agit d'un service. Le lien de clientèle et la personnalisation jouent un rôle très important dans ce cadre. Cela peut se retrouver aussi dans une économie marchande, mais non parfaite, c'est-à-dire dans une situation où l'anonymat et l'écart social n'est plus respecté. Je peux par exemple continuer à faire mes courses chez le même épicier, non pas parce que le rapport qualité-prix de son offre est pas la plus optimal pour moi, mais par « attachement » ou par « confiance », ou voir même par « amitié ».

C'est pourquoi dans un SEL on ne fait aucune distinction de valeur par rapport au type de services effectuer, ni par rapport à la qualité. De fait il n'y a pas de concurrence.

Pour ce qui est des biens nous avons déjà dit que l'échange ressemble plus à ce qu'il advient sur une « place de marché », étant donné que l'utilité retirée du bien prime sur la personnalisation de l'échange. La parole et la confiance ne comptent quasiment

pas, la transaction se réalise dans l'immédiat, et elle est directement satisfaite par la contre-offre que représente le bon.

La différence entre ces deux types d'échanges pourrait être qualifiée, selon les « idéaux-types » wébériens, selon leur continuité : échange « continu » lorsque l'échange est soutenu par le rapport social, par l'attachement et l'amitié établi entre les partenaires sociaux ; échange « discontinu » lorsque l'échange est purement motivé par des facteurs marchands. La continuité du premier est assurée par la relation personnelle de dette qui « court », qui se maintient aussi longtemps que les partenaires continuent à échanger entre eux. La rupture de cette relation de dette « casse » l'échange, le supprime, puisque dans ce cas le rapport personnel fonde et impulse le rapport marchand. Au contraire de ce qui se passe dans l'échange discontinu où c'est l'apparition elle-même de l'échange marchand qui instaure la relation de dette entre les deux partenaires pour la dissoudre, aussitôt que cette opération d'échange a été menée à son terme. La relation sociale dans ce deuxième cas est étrangère à l'acte d'échange.

Dans tous les cas c'est le respect des conditions nécessaires qui permet l'échange, qui fait que la « com-position de deux désirs » soit réalisée. C'est cette composition qui impulse l'offre et la « contre-offre ». J'utilise ici ces deux termes à la place des traditionnels « offre » et « demande », puisque dans le cas des SEL et des Banques du Temps nous sommes dans une situation moins symétrique que celle d'un cadre marchand où l'on a un acheteur et un vendeur ou un producteur et un consommateur.

La composition de ces deux désirs est essentielle afin de réaliser un échange économiquement viable. Il s'agit d'un contrat que les deux parties prenantes doivent fixer. Il serait ici inutile de se lancer dans une analyse des conditions nécessaires pour que la composition soit viable, en effet cette composition de deux désirs, de deux demandes, apparaît comme totalement aléatoire, par conséquent inexplicable. D'où l'imperfection intrinsèque du troc puisque, comme l'a remarqué déjà W.S. Jevons (1875), la coïncidence réciproque de deux désirs ne pourrait se produire que tout à fait exceptionnellement. Ce qui explique la supériorité de l'échange monétarisé qui ne requiert pas cette rencontre hautement problématique de deux désirs.

Contrairement à ce que l'on dit par rapport au marché parfait, à savoir que « l'économie d'échange est l'économie de demande », car se sont deux demandes croisées qui constituent l'élément moteur du processus d'échange, dans les SEL et les Banques du temps, en apparence tout commence par et avec l'offre.

L'offreur, le donateur est le premier joueur qui engendre le jeu d'échange. C'est d'ailleurs ce qui est le plus difficile à mettre en place lorsqu'on débute une expérience de monnaie sociale. J'ai assisté à Bergamo à une réunion d'un groupe de personnes voulant fonder une Banque du temps. C'était une des responsables du centre de coordination des Banques du temps qui se chargeait de répondre aux questionnements et de donner tout une série d'indications utiles afin de lancer l'affaire. Au moment où les futurs adhérents ont dû remplir singulièrement une fiche indiquant leurs demandes et leurs offres potentielles, très peu d'entre eux n'ont su quoi offrir. La plupart d'entre eux se sont référés à leurs compétences professionnelles, mais il est déconseillé dans les Banques du temps et dans les SEL de réaliser des services correspondant à la propre profession (le statut de certains SEL l'interdit formellement). L'intérêt est celui de développer des nouvelles compétences que chacun a, mais qui ne sont pas régulièrement exploitées, afin que l'on ne tombe pas dans des jugements de la qualité du service, qui pourrait se révéler décourageant pour certains où qui pourraient remettre en cause l'égalité de valeur entre tous services.

La plupart des personnes participant à la réunion se plaignaient de n'avoir aucune qualifications à mettre au service de l'autre : « je ne sais rien faire qui pourrait intéresser les gens », « si je ne peux pas utiliser mes compétences professionnelles, je ne vois pas ce que je pourrais faire ». D'autres personnes au contraire avaient tendance à sous-estimer certains savoir faire qui ne sont pas reconnus professionnellement dans le marché réel : « je ne sais pas, à part la cuisine je ne vois pas ce que je pourrais faire. Mais je fais de la cuisine normale, je ne suis pas un chef ! », « je sais coudre que des boutons ou faire quelques retouches, tous le monde sait le faire ! ». Offrir un service signifie requalifier ses propres compétences, leur conférer de la valeur, de l'utilité potentielle. Cela veut dire aussi se mettre en jeu et ne pas craindre le jugement.

Il est très rare que dans un SEL ou dans une banque du temps des conflits surgissent quant à la qualité des biens et des services échangés. Il est cependant récurant de marchander quant au prix.

## ***B) LA FIXATION DES PRIX***

La tradition économique conçoit la valeur d'une marchandise (biens et services confondus) comme une grandeur objective qui s'impose aux acteurs à la manière d'un fait naturel. Selon Adam Smith la valeur propre était mesurée par la quantité de travail nécessaire à la réalisation de la chose, valeur révélée par le marché. Selon Smith un prix de marché dérivait d'un prix naturel, qui est la valeur propre, et d'une demande effective. Selon les marginalistes la valeur d'une marchandise trouve fondement dans son utilité. Pour les économistes néoclassiques, la quête des biens utiles est la force qui anime les échanges dans une économie marchande, c'est-à-dire les biens qui donnent le plus de satisfactions aux consommateurs.

Dans le cadre d'une économie d'échange, mais non marchande, comme c'est le cas dans SEL et Banques du Temps, la notion de valeur ne peut trouver de correspondances avec les définitions que la théorie économique à essayer de lui donner dans un contexte marchand.

Que, pour ce faire, l'échange prenne appui sur le désir d'utilité des individus est possible, et même avéré comme nous l'avons évoqué plus haut. Mais, l'utilité intervient dans la valorisation que comme une composante parmi d'autres, et en aucun cas elle se réfère à l'utilité définie par les économistes comme la satisfaction qu'un individu retire d'une marchandise, étant donné qu'ici le lien entre les deux individus passe avant le rapport de l'individu à la marchandise.

Il n'existe pas dans ce contexte de « vraies valeurs »<sup>36</sup>. Il faut appréhender la valeur sans chercher à l'identifier à une grandeur préexistante, comme l'utilité, le travail ou la rareté. C'est pourquoi un SEL où une Banques du temps « ne constitue pas un

---

<sup>36</sup> Orléan A., 2011 L'Empire de la Valeur : Refonder l'économie. Paris : Seuil.

mécanisme autorégulateur déterminant de prix d'équilibre pour chaque service et bien proposé »<sup>37</sup>.

En effet bien qu'il existe une référence commune concernant l'équivalence entre une unité d'échange et une minute, il ne s'agit pas d'une pratique s'apparentant à une « fixation publique », de même qu'il n'existe pas de pratique « créée ». De plus les « prix » des services et des biens ne sont pas indiqués systématiquement sur les catalogues. Lors des *pistacheries* ou des bourses, il arrive que les « montants » d'unité demandés soient indiqués publiquement, ce qui pourrait ressembler plus à une « place de marché » traditionnel.

La question de la « juste valeur » des biens et des services étant exclue, les SEL et les Banques du temps insistent sur la responsabilisation individuelle de chacun dans la liberté des prix. Cette liberté doit être conçue comme le résultat d'une conception de l'échange comme relation incommensurable entre deux personnes considérées comme « uniques », plutôt que comme la condition fondamentale de la théorie du marché faisant référence au « jeu de l'offre et de la demande » et à la négation de l'égalité de tout travail. En effet il est déjà dit que l'égalité entre tous services et un critère communément accepté par les adhérents de ces systèmes d'échanges.

Dans le concret « fixer un montant, évaluer librement, c'est préserver la relation et lui donner son caractère unique »<sup>38</sup>. C'est pourquoi l'estime de l'autre, la personnalisation, et la volonté d'établir un lien comptent énormément dans la fixation du prix.

Pendant les entretiens j'interrogeais les adhérents sur leurs manières de fixer les montants. Uniquement trois personnes sur seize (SEL plus banques du temps) m'ont dit évaluer pécuniairement les services et les biens échangés en se référant à un rapport d'équivalence aléatoire entre unité nationale et unité de compte interne. Il apparaît très clairement que dans les SEL et les Banques du temps la valeur d'un bien ou d'un service dépende plutôt étroitement du rapport entretenu par les deux personnes contractantes,

---

<sup>37</sup> Servet J-M., *ibid.*, p.163

<sup>38</sup> Servet J-M, *ibid.*, p.167

et de l'appréciation subjective de la personne avec la quelle on contracte : « Je décide le montant à la tête du client », « Je ne vais pas faire le même prix à une personne qui échange souvent et qui est là depuis longtemps et à un nouvel adhérent », « (...) par exemple si je sais qu'il a 4 heures au passif, ça ne me gênera pas de lui donner les 4 heures même si le travail a pris beaucoup moins de temps. On essaye de s'arranger un peu comme ça », « Si c'est une personne avec qui j'ai déjà échangé et avec qui je m'entends bien je peux baisser le prix », etc. Cela se différencie totalement de l'homogénéisation des prix de l'économie marchande.

Comme nous l'avons dit, n'existant pas de références officielles, il n'est pas possible d'établir un système de prix unique à chaque bien ou service, ce qui implique que pour que l'échange se réalise et donc que le contrat soit fixé, ce sont directement les deux parties qui doivent s'accorder sur le prix. La négociation est très largement pratiquée, mais elle n'est ni fondée sur la concurrence ni sur le jugement de qualité. J'ai pu constater à travers mes observations qu'elle se base la plupart du temps sur la fidélisation, « Si j'ai déjà échangé plusieurs fois avec cette personne, je lui demande de me faire un prix », et sur l'effet d'imitation, « Je trouvais que le montant pour le rosier était un peu trop élevé, parce que j'en avais déjà *seler* (échanger) un avec une autre personne qui me l'avait donné pour la moitié prix ». Ici encore le bouche à oreilles joue un rôle déterminant. Si un adhérent à l'habitude de pratiquer des prix jugés un peu élevés, l'information va très rapidement circuler au sein du groupe, ce qui fait que l'on va éviter d'échanger avec cette personne, cela l'incitera peut être à réévaluer ses montants.

De plus nous remarquerons que la loi de l'offre et de la demande non seulement est absente dans les SEL et les Banques du temps mais en plus elle semblerait être inversée : « Quand je sens que la personne en a vraiment envie, je lui laisse pour pas beaucoup parce que je sais que ça lui fait vraiment plaisir », « Il m'avait dit qu'il avait vraiment besoin de cette écharpe, en plus je sais qu'il est étudiant, moi je l'avais dans un coin, je ne l'ai pas faite spécialement sur commande, donc je lui ai laissé pour 40 *pistaches* (...) en réalité cela m'avait pris plus de 5 heures à faire », « bon si la personne hésite je vais moins facilement baisser le montant, je me dis que ça fera plus plaisir à quelqu'un d'autre », ou encore « Quand je vois que je rend service à quelqu'un parce que par exemple il ne peut pas faire de jardinage tout seul je m'en fou si le montant n'est pas

proportionnel au temps passé», « Je sais qu'elle n'a pas beaucoup d'argent (...) et depuis qu'elle a des douleurs au dos elle ne peut pas le faire toute seule, alors je l'ai aidée pour repeindre la cuisine (...), on a travaillé presque toute la journée, mais bon on a fait un bon de 3 heures je l'ai aussi aidé à ranger les armoires, mais ça on ne l'a pas compté. (...) du coup je savais qu'il avait beaucoup d'heures en plus et je lui ai fait 2 heures pour les 4 boccas. J'essaye d'équilibrer».

Contrairement à ce qui se passe sur une « place de marché » où les marchandises les plus demandées voient leurs prix augmenter, et contrairement celles moins désirées vont être bradées, ici on a le phénomène inverse. On va essayer de « faire plaisir » à quelqu'un, d'augmenter sa satisfaction, pour que l'échange soit valorisé, et c'est-à-dire, que l'on respecte sa finalité qui est de créer un lien, une personnalisation. J'ai aussi constaté qu'il y a une certaine dimension de l'entraide, de la solidarité. On va être beaucoup plus indulgent avec quelqu'un qui n'a pas beaucoup de pistaches ou qui est précaire dans la vie et à qui on va donc rendre plus service.

L'interconnaissance et la parole permettent de prendre en compte les statuts dans la formation du prix. Bien que l'égalité soit idéalement à la base d'un SEL et d'une Banque du Temps, en réalité ce principe n'est pas respecté puisque les traitements privilégiés sont largement pratiqués. Cependant je crois que ces comportements témoignent d'une façon éthique d'appréhender l'égalité. On favorise ceux qui ont le plus besoin qu'on leur rende un service afin de poursuivre un certain idéal de justice sociale, mais il serait hors sujet ici de tirer des conclusions quant à ces constatations.

Comme le prouve les extraits d'entretiens il est significatif de noter que l'on ne parle jamais de « prix » dans ces systèmes d'échanges, mais plutôt de « montant ». De plus on remarque que malgré le fait que le prix ne soit évidemment pas l'élément central de l'échange, il n'est pas pour autant totalement négligé par les individus. Il semblerait avoir une certaine importance aux yeux des adhérents, qui ne le fixent pas n'importe comment, mais comme nous l'avons vu se réfèrent à des critères personnels d'évaluation et l'utilise pour exprimer des degrés d'appréciation.

Il faut savoir que même si le SEL et les Banques du temps restent des systèmes complémentaires au système économique dans lequel nous vivons, qui ne permet certes

pas d'en vivre, ils peuvent néanmoins constituer des compléments de revenus non négligeables, notamment parce que ils peuvent permettre de faire des économies sur son revenu réel.

A la question « Est-ce que le SEL/la Banque du temps vous a permis d'accéder à des objets et/ou des services que vous n'auriez pas pu obtenir autrement (pour des raisons économiques et autres) », 61 % des membres du SEL ont répondu affirmatif contre uniquement 35% des répondants des Banques du temps qui ont donné une réponse affirmative. Cette différence n'est pas étonnante si l'on tient compte du fait que la « Possibilité d'économiser » dans le *SEL Rive gauche* à eu beaucoup plus de poids que dans les Banques du temps, dans les raisons d'adhésion. Cependant dans les Banques du temps les personnes qui avaient accordé « beaucoup » et « énormément » d'importance à la possibilité de faire des économies ont déclarés aux 93% être « beaucoup » où « énormément » satisfaites de la banque par rapport à leurs attentes initiales. Dans le SEL, au contraire, une seule personne parmi celles qui avaient donné de l'importance à la possibilité d'économiser, se sent « très » satisfaite ; les autres le sont « un peu ». Ce qui veut dire que même si il y a moins de personnes qui adhèrent à une Banque du temps espérant économiser que dans le SEL, et que moins de personnes dans la Banques du temps déclarent avoir accédé à des biens et des services autrement non accessibles, les personnes qui espéraient économiser sont pleinement satisfaites des possibilités que la Banque leur à offert. L'accessibilité à donc été interprétée par la majorité non pas en terme économique, mais en terme de typologie de biens et de services. Quant au degré de satisfaction, la différence entre SEL et Banques du temps peut être s'expliquer par la différence de la nature de l'offre. En effet dans les Banques du temps il y a beaucoup plus d'opportunités d'échange de biens et de services utiles au quotidien : cuisine entièrement équipé, vélo, machine à laver, bricolage, jardinage, vêtements pour bébé, aide ménagère etc.

Pour conclure nous pouvons affirmer que la formation des prix découlerait ici d'une idée de valorisation qui échappe aux lois marchandes. Les comportements économiques des individus montrent bien comment ils relèveraient d'une catégorie d'action que l'on pourrait qualifié d'extra-rationnelle. Plusieurs prix sont possibles car plusieurs critères purement subjectifs et irrationnels entrent en compte dans la

valorisation de la marchandise. Par conséquent nous pouvons affirmer que dans ces systèmes, l'évaluation n'a rien de neutre. Elle n'est pas la mesure objective de ce qui est, mais « l'expression d'un point de vue au service d'intérêts, l'acte par lequel la société s'engage en décidant quelles voies seront explorées et quelles autres rejetées »<sup>39</sup>.

---

<sup>39</sup> Orlèan A., *ibid.*

## CONCLUSION

Loin d'être le résultat de considérations récentes du système économique et monétaire qui domine notre société, les SEL et les Banques du Temps naissent fondamentalement d'une volonté de contestation. Il s'agit de la contestation de la recherche infinie du profit, la contestation de la spéculation, la contestation du pouvoir discriminatoire de l'argent, la contestation des inégalités et enfin la contestation de l'individualisme poussé qui caractérise notre manière de vivre.

En effet les lois régissant l'économie marchande contribuent à effacer l'aspect social de l'interdépendance des individus. La dette pécuniaire devient alors le lien privilégié voire exclusif ; mais sa dimension sociale s'efface lors de la transaction même. L'anonymat et l'écart social doivent ainsi être maintenus pour assurer la viabilité du système marchand reposant sur des unités ayant un comportement individuel. Dans ce contexte la solidarité et l'entraide ne sont qu'une option ; la dimension morale et éthique reste en arrière plan.

Depuis leurs premières apparitions les monnaies sociales et les systèmes d'échanges sont une tentative de réappropriation démocratique de l'outil monétaire afin de rétablir un système d'échange qui assurerait une cohésion forte au sein d'une communauté d'individus, et plus généralement une «réhumanisation» de l'économie grâce à l'interconnaissance et la proximité.

Dans la première partie de ce mémoire nous avons dessiné le principe fondateur des monnaies sociales, et en particulier dans deux de leurs expressions concrètes: les SEL et les Banques du temps. Nous avons parcouru leurs origines, leurs raisons historiques et leurs articulations actuelles dans les territoires français et italien. En me focalisant sur les banques du temps *Milano-Niguarda*, *l'Officina del Tempo* et le SEL lyonnais Rive Gauche, j'ai essayé de dresser les similitudes dans les orientations de ces systèmes se revendiquant autonomes de l'économie marchande.

Grâce à la présentation des profils des adhérents, de leurs motivations, de leurs attentes et de leurs façons d'appréhender l'échange au sein des SEL et des Banques du temps, j'ai pu analyser plus profondément la nature de ces échanges et leur fonction essentielle : générer du lien social. Cette ambition passe par l'emploi d'une « bonne monnaie » : une monnaie repensée selon ses fonctions essentielles. Ainsi, s'il est vrai que dans le discours des SEL et des Banques du temps la suppression de l'argent est avancée, car considéré comme une source de «malheurs», les pratiques des acteurs révèlent toutefois que la monnaie perdure. Cette dernière n'a donc pas été éliminée, puisqu'il existe une unité de compte qui permet de comptabiliser les échanges.

Historiquement la monnaie est avant tout un instrument de socialisation des individus, et c'est en cela que les monnaies sociales permettent de revenir à la fonction essentielle de la monnaie. Polanyi a bien démontré combien le paradigme d'une économie de marché généralisée, au sens de la théorie classique et néoclassique, c'est à dire où la monnaie est considérée en tant que marchandise, conduirait à une régression de l'humanité.

Les monnaies sociales sont souvent définies comme une tentative de «bonne monnaie», au sens de la monnaie comme outil voué à favoriser les échanges et par conséquent les liens sociaux et comme l'expression d'une dette vis-à-vis de la totalité. C'est à travers cette dette, inscrite dans une dimension morale, que les liens se pérennisent, et que la cohésion du groupe est assurée.

Il existe aussi une partie de contre-don, au sens de Mauss, qui joue un rôle fondamental dans le maintien de la cohésion. C'est pourquoi on parle de réciprocité et non pas d'échange marchand. Échanger réciproquement permet d'instaurer une relation stable entre individus, qui s'organise autour d'une obligation sociale qui est multilatérale puisque la dette est envers le groupe mais aussi d'une obligation morale, qui est cette fois bilatérale, et qui nous engage à perpétuer la relation. En effet on se sent obligé de rendre l'équivalent, voire plus, de ce qui a été donné antérieurement. Ce faisant, des nouveaux dons se créent qui appellent à leur tour des contre dons, et le mécanisme reste enclenché tant que l'on échange.

Ces nouvelles pratiques monétaires replacent des valeurs comme la confiance et la proximité au centre de l'échange et de l'économie. Il n'y a pas de garanties au remboursement ni même de sanctions, la dette est uniquement soumise à la confiance,

contrairement au système économique marchand s'adossant à l'Etat, ses règlements et sa justice institutionnelle<sup>40</sup>. Cela rend les échanges marchands encore plus déshumanisés. Alors que dans les dispositifs de monnaies sociales observés l'unique garantie existante est celle de la réputation et du bouche à oreilles, d'où le rôle centrale de la parole.

Dans l'analyse de la nature de l'échange nous sommes arrivés à la conclusion que avec les SEL et les Banques du temps nous sommes plus proches du don que du marché et c'est ainsi que la monnaie peut retrouver son rôle de lien social, se dissociant de l'anonymat du système marchand. Dans cette optique les unités de comptes deviennent secondaires, elles sont qu'un support technique. C'est pourquoi nous pouvons affirmer que «la recherche de la bonne économie ne passe pas par l'évacuation de la monnaie mais au contraire par l'utilisation d'une bonne monnaie»<sup>41</sup>.

La principale motivation qui pousserait les individus à adhérer à un tel système est, comme nous l'avons vu, d'ordre idéologique. C'est souvent le sentiment d'injustice ressenti dans le marché standard qui est le plus dénoncé par ceux et celles qui ont décidé d'adhérer au SEL et aux Banques du temps dans l'espoir de créer un espace économique plus éthique et plus égalitaire: «ce qui m'a le plus plu c'est l'idée que tous le monde soit sur le même pied d'égalité, pas de différences entre savoirs et compétences, on considère que chacun à quelque chose de bon à offrir», «je trouve ça vraiment désespérant de se sentir qu'une vache à lait pour la société, d'avoir l'impression de se faire voler tous les jours, quand certains ne font que se remplir les poches», «pour moi la Banque du temps été une alternative au capitalisme, sensée et pas utopiste, ce n'est pas si différent du marché, ce n'est pas du troc, il y a les mêmes outils que dans le marché, mais la volonté de fond est différente, elle part d'un bon fond. On est plus attentif envers l'autre, et on essaye de faire du bien plus que de s'enrichir, c'est l'idée de richesse de base qui est différente».

Dans l'économie marchande il existe une hiérarchie d'avoir, exprimé comme gain de liberté. Plus on a d'argent plus on est libre, parce qu'on a moins de contraintes, on dépend moins de l'*alter*. Cette liberté donne du pouvoir, et elle creuse les inégalités. Cela

---

<sup>40</sup> Bauchet P., 1999 Comprendre l'économie française. Paris : Economica.

<sup>41</sup> Servet J-M., *ibid*, p.206

peut paraître paradoxal avec le fait que dans la théorie économique classique et néoclassique on considère les individus comme homogènes, égaux et équivalents, donc inter-remplaçables. L'alter est le même que l'égo dans l'échange. Dans SEL et Banques du temps, il y a au contraire un fort degré de personnalisation dans l'échange, l'égalité passe par la reconnaissance et la valorisation des différences.

Nous avons évoqué avec la fixation des prix, le fait que le statut social a une influence sur les prix, de même que la position au sein de la communauté: on ne considère pas les nouveaux pareillement que les anciens, les étudiants sont avantagés parce qu'ils auraient plus besoin d'aide que quelqu'un qui a un plein emploi, l'offre d'un chômeur va recevoir plus d'attention, on hésitera moins à lui donner plus de pistaches comme signe de reconnaissances, etc. Il y a des mécanismes d'entraide et de solidarité qui entrent en jeu dans la négociation. Ces facteurs de décision sont évidemment plus difficilement objectivables et donc comptabilisables.

De plus nous pouvons affirmer que la loi de l'offre et de la demande est complètement inexistante, et voir même inversée, puisque l'utilité correspond ici à la satisfaction que le lien avec *l'alter* procure à *l'égo*, et non pas à l'utilité défini par la théorie économique comme la satisfaction que l'individu retire d'une marchandise. Dans une économie de marché la relation sociale est purement instrumentale pour acquérir ce que le sujet convoite, ce dont il a besoin, cette acquisition est l'unique raison de l'échange.

Dans les SEL et les Banques du Temps, au contraire, c'est bien la relation sociale en elle même qui justifie l'échange, elle en est la finalité, elle est la valeur vers que nous attribuons à l'échange. Ainsi les différences entre individus sont considérées comme des complémentarités, et c'est peut être cette conception même de satisfaction basée sur la rencontre de l'alter et de l'égo qui assure une possibilité d'égalité réelle dans l'espace d'une communauté.

Ici la relation sociale, qui est dans tous les cas condition sine qua none de l'économie d'échange, précède la relation des hommes aux choses. L'échange des biens n'est qu'un simple prétexte, et un moyen, permettant de nouer ou de maintenir cette relation sociale qui se trouve donc à l'origine et au terme de l'opération d'échange. B. Malinovski montre comment ce mécanisme advenait couramment dans maintes sociétés «primitives», qui ignorent l'économie de marché: échanger des biens dont on n'a pas

besoin, qu'on ne désire pas, car on désire ce que ces biens représentent, l'amitié, ou le rapport pacifique dont ils sont porteurs symboliquement.

# ANNEXE I

## Questionnaire

### Genre

- F
- M

Age

Nationalité

Lieu et arrondissement de résidence

### Etat civil

- Marié
- Celibataire
- Divorcé
- En couple

### Enfants

- 0
- 1
- 2
- 3 ou plus

Profession

### Niveau d'étude

- Primaire

- Brevet des collèges
- BAC
- BTS et formations professionnelles
- BAC + 3
- BAC + 5 et plus
- Altro:

Domaine des études

Faites vous parti ou avez vous déjà fait parti d'une association autre que le SEL?

- Oui
- Non

Si OUI, de quel genre d'association s'agit il ?

A quel SEL adhérez vous?

Depuis combien de temps adhérez vous au SEL (nombre d'années) ?

- moins d'une
- 2
- 3
- plus de 3

Comment avez vous découvert ce SEL?

- Par un/des adhérent/s du SEL
- Par le bouche à oreille
- Par la presse ou la radio

- Par la municipalité

Indiquez pour chacune de ces motivations le degré d'importance dans votre choix d'adhérer au SEL: 0 (aucune) 1 (peu) 2 (assez) 3 (beaucoup)

	0	1	2	3
Possibilité d'économiser	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Conviction politique	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Possibilité de rencontrer de nouvelles personnes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Maintien de compétences professionnelles	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Autre	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si AUTRE, spécifiez:

Pourquoi avez vous choisi d'adhérer à ce SEL en particulier ?

- Parce qu' il est proche de chez moi
- Je connaissais déjà des adhérents
- Pour sa réputation
- Altro:

A quelle activité participez vous principalement?

- Echanges d'objets
- Echanges de services

- Activités culturelles / Cours / Sorties de groupe
- Altro:

Avec quelle fréquence participez vous à des échanges et/ou activités du SEL (hors réunions)?

- Une fois par semaine ou plus
- Deux fois par mois ou plus
- Une fois par mois
- Une fois tous les trois mois
- Une fois tous les six mois
- Une fois par an

A quelle fréquence participez vous aux réunions du SEL?

- Plus d'une fois par mois
- Tous les mois
- Tous les 3 mois
- Tous les 6 mois
- Une fois par an
- Jamais

Combien d'objets et/ou de services avez vous OFFERTS cette année?

Indiquez ici quels types d'objets et de services vous avez offerts .....

Combien d'objets et/ou de services avez vous REÇUS cette année?

Indiquez ici quel sortes d'objets et de services vous avez reçus.....

Est ce que le SEL correspond a vos attentes?

0 1 2 3

Pas du tout     Enormément

Indiquez ici le degré de satisfaction pour chacun de ces critères:0 (pas du tout) 1 (un peu) 2 (beaucoup) 3 (énormément)

	0	1	2	3
Relations humaines	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Disponibilité des personnes	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité des services et objets offerts	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Gestion et coordination	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Équilibre dans les échanges (quantité)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

	0	1	2	3
Correspondance offre/demande (trouvez vous ce que vous demandez?)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Est ce que le SEL vous a permis d'accéder à des objets et/ou services que vous n'auriez pas pu obtenir autrement (pour des raisons économiques et autres)?

- Oui
- Non

Si OUI, lesquels?.....

Avez vous fait de nouvelles connaissances à travers le SEL?

- Oui
- Non

Si OUI, rencontrez vous ces personnes également en dehors des activités du SEL?

- Oui
- Non

Indiquez les principaux apports du SEL dans votre vie :

- Convivialité

- Amitié
- J'ai appris de nouvelles choses
- J'ai fait des économies
- Nouvelles opportunités de travail
- Autre:

Quelles suggestions et/ou critiques feriez vous au SEL en vue d'une amélioration.....

# ANNEXE II

## Grille entretien

Entretien Semi Directif

### 1. Métadonnées

<b>Organisation et Biais</b>	Contact avec la personne
<b>Interlocuteur(s)</b>	Nom, Prénom
<b>Date du Rendez vous</b>	
<b>Lieu du Rendez vous</b>	
<b>Objectifs</b>	Connaître les motivations d'adhésion au SEL, la fréquence et le type de participation. Avantages/ Inconvénients. Bilan des bénéficiaires.
<b>Enregistrement?</b>	Enregistrement sur mp3 avec la fonction dictaphone
<b>Compte-rendu à partir de...</b>	Ecoute de l'enregistrement et prise de notes
<b>Remarques</b>	

## 2. Questions Factuelles

<b>Genre</b>	H/F
<b>Nationalité</b>	
<b>Age</b>	
<b>Lieu de résidence</b>	Ville/Arrondissement
<b>Situation familial</b>	Marié/Célibataire Enfants/Pas enfants
<b>Profession</b>	
<b>Secteur d'activité</b>	
<b>Niveau d'études</b>	
<b>Adhérent</b>	Oui / non _ depuis combien de temps

Vie associative	Actuellement ou dans le passé
-----------------	-------------------------------

### 3. Thèmes de l'entretien

#### **A. Les motivations de l'adhésion**

- Pour quelles raisons avez vous décidé d'adhérer au SEL ? (motif matériel ; d'ordre « politique » ; d'ordre social etc)

Relances:

*Comment avez-vous pris connaissance du SEL ? Pourquoi avez vous adhérer à ce SEL en particulier ? Connaissez-vous déjà des adhérents? Comment les connaissiez-vous ? Qu'est ce qui vous le plus plu dans le principe du SEL ? Renouvèlerez- vous votre adhésion ?*

Extraits des réponses et analyse :

#### **B. Type de Participation**

- Parlez-moi de votre vie dans le SEL ? De quelle façon apportez-vous votre grain de sel ?

Relances:

*Êtes-vous actifs plutôt dans les échanges de services où d'objets ? Avez-vous déjà effectué ou bénéficié de services ? Combien de fois ? Quel genre de services ? Participez-vous aux réunions ? Avec quelle fréquence ?*

Extraits des réponses et analyse :

#### **C. Bilan**

- Êtes-vous plutôt satisfait de votre adhésion ? Qu'est ce que le SEL apporte dans votre vie ?

Relances :

*Est-ce que le SEL correspond à vos attentes ? Quels sont les aspects positifs ? Et ceux négatifs ? Avez-vous faits de nouvelles rencontres grâce aux SEL ? Est-ce que vous voyez des gens du SEL en dehors des activités du groupe ? Est-ce que le SEL vous a donné l'opportunité d'obtenir des objets ou des services qui ne vous sont pas accessibles ou pas réalisables normalement ? Avez-vous l'impression d'avoir moins dépensé (où économiser) en participant à ce système d'échanges ?*

- *Si vous aviez des suggestions à faire pour améliorer le SEL, quels seraient-elles ?*

Extraits des réponses et analyse :

#### 4. Impressions à chaud

Les réponses et expressions marquantes

Expression / Réponse	Intonation, sens donné, ou non-dit sens d'interprétation personnelle
----------------------	---

Commentaires et notes...

## ANNEXE III

### Charte “Esprit du SEL” 2006

#### **Le Système d'échange local (SEL),**

- \* c'est échanger autrement et librement,
- \* c'est privilégier le lien plutôt que le bien,
- \* c'est valoriser les savoirs, les savoir-faire et la responsabilité de chacun par la coopération, la solidarité et la réciprocité multilatérale.

#### **Le Système d'échange local qui se réfère à la présente charte dite «l'esprit du Sel», exprime sa volonté de:**

- \* expérimenter et développer des pratiques d'échanges estimés en unités locales, sans argent, de manière loyale et équitable, au sein d'un territoire de proximité;
  - \* faire vivre des valeurs solidaires fondées sur le dialogue, la confiance, la convivialité, le lien social, et la réciprocité au sein du groupe;
  - \* fonctionner de manière démocratique et participative au moyen de structures transparentes et autogérées, en toute indépendance vis-à-vis des partis politiques et de mouvements religieux ou idéologiquement exclusifs;
  - \* oeuvrer dans le respect des équilibres naturels tout en favorisant l'épanouissement des participants, dans le respect du rythme personnel de chacun.
- Chaque SEL est autonome et s'engage à respecter les autres SEL et la richesse de leurs

DIFFÉRENCES.



## Charte d'adhésion au SEL Lyon Rive Gauche (mise à jour en décembre 2010)

### 1 - Objectifs de l'association

Le S.E.L. (système d'échange local) Lyon Rive gauche est une association loi 1901 à but non lucratif. Son objet est la création d'un réseau convivial et solidaire entre les adhérents. Pour se faire, les participants du SEL organisent des rencontres (pistacheries...) et des échanges entre eux dans une démarche non marchande.

Ces échanges peuvent concerner des biens, des services ou des savoirs, et doivent être en conformité avec les lois en vigueur.

Les membres du SEL ne peuvent se prévaloir de leur appartenance au SEL à des fins politiques, religieuses, sectaires, racistes ou financières.

### 2 - Animation et gestion de l'association

Une équipe d'animation qui sera rémunérée en pistaches (1100€) et ouverte à tous les adhérents assure le fonctionnement de l'association.

Le SEL fonctionne sous forme de commissions. Elles sont le lieu de réflexions autour de thèmes et font des propositions à soumettre au vote de l'Assemblée Générale. Chaque adhérent est invité à participer à toute commission qu'il souhaite pour faire entendre son point de vue quel qu'il soit (1100€).

Une « pistacherie » est proposée chaque mois aux adhérents pour un moment convivial autour d'un repas tiré du sac, et pour promouvoir les contacts et les échanges entre les adhérents.

Des réunions « Vie du SEL » sont organisées régulièrement pour débattre de la vie de l'association et des projets à développer. Tout adhérent contestant une décision de l'équipe d'animation ou ayant des questions ou des suggestions à formuler sur le fonctionnement de l'association peut les soumettre au débat lors d'une réunion et proposer des améliorations et éventuellement une commission peut être créée pour approfondir le sujet.

Les décisions entraînant des modifications de la présente charte devront être prises lors d'une Assemblée Générale.

Tous les adhérents s'occupent de la permanence d'information afin d'accueillir et aider le nouvel adhérent.

### 3 - Déroulement des échanges

Les échanges sont évalués et payés en pistaches, qui est l'unité du SEL Lyon Rive Gauche. Un équivalent horaire de 60 pistaches pour une heure de travail est proposé comme base de négociation entre adhérents. Les pistaches ne sont pas convertibles en Euros (ni en une autre monnaie).

Une somme d'argent ne pourra être perçue dans l'échange que pour le remboursement de frais réellement engagés.

Les conditions d'un échange, et la valeur (en pistaches) attribuée à cet échange résultent d'une entente préalable entre les adhérents concernés. Un adhérent n'est jamais obligé d'accepter une transaction. Il faut toujours avoir un esprit d'entraide et de voisinage. Le SEL ne garantit pas la qualité des échanges. Le déroulement d'un échange est placé sous la seule responsabilité civile et individuelle des deux parties, et n'engage pas la responsabilité de l'association.

Un bon d'échange à trois volets est rempli par les deux adhérents pour chaque échange. Les deux SEListes en gèrent chacun une partie, le troisième volet revient à l'association. Ce bon permet la validité et la traçabilité de la transaction. Il existe une possibilité de faire des échanges avec d'autres SEL : dans ce cas, offrez le bon pour interSEL à 4 volets.

### 4 - Communication

Chaque SEListe, en dehors de la pistacherie, est invité à contacter d'autres SEListes pour faire des échanges. Si le contact n'est pas direct, il est d'usage de répondre (même négativement) à chaque message.

Un message, ou l'utilisation des coordonnées des adhérents dans un but de propagande ou commercial n'est pas acceptable.

### 5 - Gestion des conflits

Si un conflit survient entre deux adhérents, ils s'efforceront de le régler à l'amiable. Après tentative infructueuse pour régler en direct ce conflit, chacune des parties concernées devra choisir parmi les membres du SEL, un assistant, puis ensemble choisir un médiateur, lui aussi membre du SEL. Ces trois membres forment alors une commission qui aura la charge de proposer une solution pour obtenir l'agrément des parties. Si aucune solution n'est trouvée, le recours à une assemblée générale sera nécessaire. Une exclusion pourra être prononcée par cette même assemblée.

### 6 - Comptabilité des échanges

Un sac virtuel en pistaches est attribué à chaque nouvel adhérent. Une valeur de départ de 200 pistaches est offerte par l'association. A chaque échange effectué, ce sac sera augmenté ou diminué du montant correspondant à la transaction.

Il n'y a aucune pénalité lorsque le sac passe en négatif, c'est même indispensable au fonctionnement du système. Cependant l'assemblée générale décide d'une limite (actuellement fixée à 2000 pistaches) à ne pas dépasser ni en positif ni en négatif. L'équipe d'animation peut autoriser un adhérent à dépasser cette limite jusqu'à une limite plus grande, de manière exceptionnelle et limitée dans le temps, et pour un but bien précis.

Seul le titulaire peut autoriser le débit de son sac en faveur de celui d'un autre adhérent.

Chaque membre accepte que le montant et les variations de son sac soient communiqués pour faciliter la transparence et la confiance mutuelle.

Lorsque l'adhérent quitte le SEL Lyon Rive Gauche pour un SEL du Rhône il emmène son « sac en pistaches ». Et réciproquement, un SEListe d'un autre SEL du Rhône arrive au SEL Lyon Rive Gauche avec son « compte SEL ».

### 7 - Catalogue des adhérents

L'association édite un catalogue régulièrement mis à jour et regroupant la listes des offres et des demandes de chaque adhérent ainsi que le montant mis à jour de son sac en pistaches.

Le prénom et le numéro de téléphone de chaque adhérent sont indiqués dans le catalogue, ainsi qu'une adresse partielle (comportant le nom de la rue et le code postal). Les adhérents qui le souhaitent peuvent également faire apparaître leur nom de famille et leur adresse complète dans le catalogue.

Ce catalogue sera remis lors des permanences ou envoyé. Les adhérents qui le souhaitent pourront recevoir le catalogue par mail (1100€). Les membres de l'association s'engagent à ne pas diffuser hors de l'association les informations contenues dans celui-ci, ni collectées ensuite.

L'équipe d'animation se réserve le droit de ne pas publier une proposition ou une demande dont le contenu serait incompatible avec les objectifs de

l'association, ou mettrait en danger son fonctionnement. Si l'adhérent n'est pas à jour de sa cotisation, le catalogue ne lui sera pas envoyé (11/08).

Dans le cadre des échanges interSEL, des accords entre SEL permettent la consultation et/ou la diffusion d'autres catalogues.

Les photocopies du SEL Lyon Rive Gauche seront faites sur ses dépenses de trésorerie propre (11/10).

### 8 - Assemblée générale

Une assemblée générale est organisée chaque année. Les adhérents n'étant pas à jour de leurs cotisations sont autorisés à y assister, mais ils ne peuvent pas voter (11/08). Une personne non adhérente au SEL Lyon Rive Gauche peut assister à l'AG après avoir demandé à l'assemblée par vote, l'autorisation (11/09).

L'adhésion, qu'elle soit «individuelle» ou «familiale» donne un seul droit de vote à l'AG (11/10).

L'AG fixe la cotisation annuelle destinée à couvrir les frais de fonctionnement pour les adhésions individuelles et pour les adhésions «familiales». Le SEL ne peut engager de dépenses que si ces dernières concernent la vie de l'association (11/08). La cotisation court sur l'année civile (avec un tarif au prorata des catalogues restant à paraître pour les adhérents arrivant en cours d'année) (11/06).

L'assemblée générale nomme une équipe composée des postes de : Président, Trésorier, gestion du catalogue, représentations extérieures, autres membres ou autres fonctions.

L'assemblée générale valide les décisions importantes concernant la vie de l'association.

La présente charte peut être modifiée et complétée par décision de l'assemblée générale.

### 9 - Conditions d'adhésion

Chaque adhérent -ainsi que les membres de l'adhésion familiale qu'il représente, en cas d'adhésion familiale- accepte les conditions de la présente charte (11/10).

Le non-respect de cette charte peut entraîner l'exclusion des ou de l'adhérent(s).

Le 12/09/2012 Signature :



Informations pratiques :

Mon N° d'adhérent : 403

Mon « parrain », « marraine » :

Date de renouvellement d'adhésion :

# ANNEXE V

ore n°	ore n°	ore n°	ore n°
socio e c/c	socio e c/c	socio e c/c	socio e c/c
a favore di	a favore di	a favore di	a favore di
BOT di	BOT di	BOT di	BOT di
prestazione	prestazione	prestazione	prestazione
data	data	data	data
Matrice	Copia per BANCA	Copia per BANCA	Copia per le altre banche

DATA: \_\_\_\_\_

Ho ricevuto da: \_\_\_\_\_ il \_\_\_\_\_ ore

sig./ra \_\_\_\_\_ socio/a nr. \_\_\_\_\_

il suo aiuto per: \_\_\_\_\_

Autorizzo l'addebito del presente assegno-tempo sul mio c/c ore nr. \_\_\_\_\_

000481

000481

Firma: \_\_\_\_\_

Souvenir d'échange...

SEL

du [ ] 20... à [ ]

donne un  bien

à  service

pour un montant de [ ]

**Talon à CONSERVER**

Souvenir d'échange...

SEL

du [ ] 20... à [ ]

donne un  bien

à  service

pour un montant de [ ]

**Talon à CONSERVER**

Souvenir d'échange...

SEL

du [ ] 20... à [ ]

donne un  bien

à  service

pour un montant de [ ]

**Talon à CONSERVER**

# ANNEXE VI

<p align="center"><b>BON INTERSEL</b> (à conserver)</p> <p>Date .....</p> <p>Bien ou service .....</p> <p>Unités .....</p> <p>Credit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de .....</p> <p>Débit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de .....</p>	<p align="center"><b>BON INTERSEL</b> (à remettre à son SEL)</p> <p>Date .....</p> <p>Bien ou service .....</p> <p>Unités .....</p> <p>Credit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de .....</p> <p>Débit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de ..... signatures</p>	<p align="center"><b>BON INTERSEL</b> (à conserver)</p> <p>Date .....</p> <p>Bien ou service .....</p> <p>Unités .....</p> <p>Credit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de .....</p> <p>Débit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de .....</p>	<p align="center"><b>BON INTERSEL</b> (à remettre à son SEL)</p> <p>Date .....</p> <p>Bien ou service .....</p> <p>Unités .....</p> <p>Credit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de .....</p> <p>Débit pour : Nom ..... N° .....</p> <p>SEL de ..... signatures</p>
---	---	---	---

## **BIBLIOGRAPHIE**

Andréani T.

2000 *Un être de raison-critique de l'homo oeconomicus*. Paris : Syllepse.

Amorevole R. , Colombo G. et Grisendi A.

1998 *La banca del tempo. Come organizzare lo scambio di tempo: i valori, i principi e i soggetti*. Roma: Franco Angeli.

Ariès P.

2006 *No Conso, Manifeste pour la grève générale de la consommation*. Villeurbanne : Golias.

Aristote

2003 *Economica*. Paris : Les Belles lettres.

Bauchet P.

1999 *Comprendre l'économie française*. Paris : Economica.

Bayon D.

1999 *Les S.E.L., pour un vraie débat*. Paris : Yves Michel.

Blanc J. et Fare M.

2010 *Quel rôle pour les pouvoirs publics dans la mise en oeuvre de projets de monnaies sociales ?* <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00516382/fr> (consulté le 24 avril 2012).

Blanc J.

2001 *Les monnaies parallèles. Unité et diversités du fait monétaire.* Paris : L'Harmattan.

2006 *Exclusion et Liens Financiers, Monnaies sociales, rapport 2005-2006.* Paris : Economica.

Botsnam R., Rogers R.

2001 *What's mine is yours. How collaborative consumption is changing the way we live.* London: Collins.

Bowring F.

1998 *LETS : An Eco-Socialist Initiative?* *New Left Review.* Vol 232, New Hampshire.

Caillé A.

2005 *Dé- penser l'économie, contre le fatalisme.* Paris : La Découverte.

1997 *Trente thèses pour contribuer à l'émergence d'un gauche nouvelle et universalisable*, in *Comment peut-on être anticapitaliste ?* Paris : La revue du M.A.U.S.S., N° 9, 1er semestre 1997, La Découverte/M.A.U.S.S.

Caillé A., Humbert M., Latouche S., Viveret P.

2011 *De la convivialité. Dialogues sur la société conviviale à venir*. Paris : La Découverte.

Caillé A., Godbout J.

1992 *L'esprit du don*. Paris : La Découverte.

Coluccia P.

2003 *Il tempo...non é denaro ! Riflessioni sui sistemi di scambio locale non monetario e sulle banche del tempo*. Pisa: BFS edizioni.

2001 *La Banca del Tempo. Un'azione di reciprocità e di solidarietà*. Milano: Bollati Boringheri.

2002 *La cultura della reciprocità. I sistemi di scambio locale non monetari*. Milano: Arianna.

Cornu J-M.

2010 *De l'innovation monétaire aux monnaies de l'innovation*. Limousin : édition fyp.

Didier J.

2010 décembre *Système d'échange local : une monnaie, mais différente ; Système d'échange local : A quoi ça sert ? Objectifs et principes ; Système d'échange local : une monnaie pour les bobos ?* Réseau Financement Alternatif.

Dufy C, Weber F.

2007 *L'éthnographie économique*. Paris : La Découverte.

Hart K., Laville J-L., Cattani A.D.

2010 *The Human Economy : A Citizen's Guide*. Cambridge UK and Massachusetts: Polity Press.

Kolm S.C.

1984 *La bonne économie. La réciprocité générale*. Paris : PUF.

Laacher S.

2003 *Les SEL, Une utopie anticapitaliste en pratique*. Paris : La dispute.

Luzzi M.

2005 *Réinventer le marché? Les clubs de troc face à la crise en Argentine*. Paris : L'Harmattan.

Mauss M.

2007 (1923) *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Paris : PUF.

Mathieu L.

2004 *Comment lutter? Sociologie et mouvements sociaux*. Paris : La discorde.

Orléan A.

2011 *L'Empire de la Valeur : Refonder l'économie*. Paris : Seuil.

Palayret G. et Roussel F.

2002 *L'échange : entre réciprocité et transaction*. Paris : Belin.

Polanyi K.

2009 *La Grande Transformation*. Paris : Tel gallimard.

Rabhi P.

2010 *Vers la Sobriété heureuse*. Arles : Actes Sud.

Radkowski G-H.

1987 *Métamorphose de la valeur, essai d'anthropologie économique*. Grenoble : PUF.

Rizzo P.

2003 *L'économie sociale et solidaire face aux expérimentations monétaires. Monnaies sociales et Monnaies multilatérales*. Paris : L'Harmattan, Economie, Sociologie.

Sagna L.

2003 *Monnaie et sociétés. Une socio-anthropologie des pratiques monétaires.* Paris : L'Harmattan.

Servet J-M. (dir.)

1999 *Une économie sans argent, les systèmes d'échange local.* Paris : Seuil.

Viveret P.

1999 Juillet-Août *Des monnaies plurielles, pour une économie plurielle.* Revue : *Transversales Science Culture.* n.58, Paris

Weber M.

1995 (1971) *Economie et Société,* Paris : Plon, Pocket. t.1, trad.franç. sous la direction de J. Chavy et Eric de Dampierre.

Zelizer V.A.

2005 *La signification sociale de l'argent.* Paris : Seuil.